



Tragédie de Lac-Mégantic: Ottawa égale l'aide de **60 millions** de Québec *Page A 3*

Le pape François entame à **Rio de Janeiro** le premier voyage de son pontificat *Page A 4*

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CIV N° 163

LE DEVOIR, LE MARDI 23 JUILLET 2013

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Ottawa tente de briser le consensus des provinces

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Les provinces de l'Atlantique craignent qu'Ottawa ne monte l'Est du pays contre l'Ouest afin de mieux imposer sa réforme de la formation de la main-d'œuvre. Alors que le Conseil de la fédération se réunit cette semaine pour sa réunion annuelle, le gouvernement conservateur a fait parvenir à certaines provinces «amies» une ébauche des changements envisagés, ce qui pourrait faire éclater le consensus que Québec avait réussi à bâtir ce printemps.

«C'est intéressant de constater que c'est la bonne vieille méthode du "diviser pour régner", lance au *Devoir* un haut placé au gouvernement de Nouvelle-Écosse, qui ne veut pas être identifié. « [Les provinces qui ont reçu l'ébauche] ont des structures économiques différentes. Ce n'est pas un hasard si Ottawa commence à distribuer sa proposition dans ces endroits. »

Selon nos informations, Ottawa a présenté les détails de la nouvelle Subvention canadienne pour l'emploi, qu'il veut instaurer en avril 2014, à la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et à un territoire non identifié. L'Ontario, le Québec et la Nouvelle-Écosse, entre autres, n'ont rien reçu. Ce sont les provinces les plus réfractaires aux changements envisagés par Ottawa. Le bureau du nouveau ministre fédéral de l'Emploi et du Développe-

VOIR PAGE A 8 : PROVINCES

Lire aussi : L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon : La mauvaise idée. *Page A 6*

LE CYCLISME QUÉBÉCOIS AU TEMPS DE L'ÂGE D'OR



COLLECTION JFN

Zénon Saint-Laurent (1925-2005) du club Quilicot, considéré comme l'un des meilleurs cyclistes canadiens des années 1930 avec Jules Audy, Pierre Gachon et Joseph Laporte.

Quand la ville roulait vélo

Entre 1898 et 1989, soit pendant près d'un siècle, la métropole québécoise a connu plusieurs vélodromes et une vraie passion pour la petite reine. Tout cela est-il à jamais parti en fumée ?

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Juste avant le départ, quelqu'un a crevé son pneu arrière. Jalousie? Racisme? Les deux? Peu importe: le champion noir Major Taylor s'élançait à temps sur sa machine et triomphe à l'occasion des mondiaux du cyclisme qui se tiennent en 1899 au vélodrome de Verdun, tout près de Montréal. Car chez nous, on glorifiait l'imposante reine Victoria, mais aussi «la petite reine», le vélo.

Tout en bois, le nouveau vélodrome de Verdun est en mesure d'accueillir de 8 000 à 12 000 spectateurs. Du 7 au 12 août 1899, les compétitions World's Meet proposent 15 courses aux curieux. Des athlètes représentent les États-Unis, l'Écosse, la France, l'Australie, l'Afrique du Sud, le Canada et l'Angleterre. Les journaux affirment que plus de 30 000 personnes ont as-

sisté aux différentes épreuves. Pour l'Américain Major Taylor, sûr de son affaire, c'est le triomphe, une fois de plus. Il sera bientôt l'un des athlètes les plus payés du monde, malgré la haine raciale dont il

continuait de faire l'objet, malgré sa gloire. En 1899 toujours, la ville de Terrebonne inaugure elle aussi son nouveau vélodrome. Afin d'en apprécier la rapidité, elle fait venir de Montréal le réputé cycliste canadien-français de 19 ans Curtis Boivert.

Au Forum, dans les années 1920, la lutte et le cyclisme remplissent l'amphithéâtre bien davantage que les parties du Canadien

Le 6 août, soit la veille du début des mondiaux du cyclisme à Verdun, Boisvert entend battre son record du mille (1609 mètres) devant 400 spectateurs. Il n'y parvient pas, mais franchit tout de même la dis-

tance sur sa lourde monture à un peu plus de 28 km/h.

Comme cycliste professionnel, Boivert s'est construit un beau palmarès, tout en se faisant aussi connaître en patins — sur glace ou à roulettes — ainsi que comme joueur de hockey. Aux championnats mondiaux de Verdun, il fait bonne figure. On le connaît alors déjà aux États-Unis sous le nom de Greenwood, où il bat notamment Tom Cooper, l'étoile du Detroit Athletic Club, à deux reprises et le même jour. Un journaliste rapporte que toutes les médailles de Boisvert rempliraient une bijouterie. Boivert accumule les victoires jusqu'à ce que le cyclisme cesse d'un coup d'être

VOIR PAGE A 8 : VÉLO

Lire aussi : Les candidats à la mairie de Montréal courtisent les cyclistes. *Page A 5*

FINANCEMENT POPULAIRE

C'est mal parti pour Couillard

Le Parti libéral se fait largement devancer par le Parti québécois; même Québec solidaire le dépasse

MARCO FORTIER

La lune de miel de Philippe Couillard avec les électeurs québécois tarde à faire résonner la caisse électorale du Parti libéral du Québec (PLQ): la machine libérale se fait largement devancer par le Parti québécois, et même par Québec solidaire, dans la course au financement populaire.

L'organisation libérale a amassé à peine 118 111 \$ depuis le début de l'année 2013 malgré la popularité incontestable de Philippe Couillard, élu chef du parti en mars dernier. Le PLQ a encaissé moins de dons que Québec solidaire, plus petite formation représentée à l'Assemblée nationale avec seulement deux élus — Françoise David et Amir Khadir —, qui a récolté 118 642 \$.

Les chiffres du Directeur général des élections du Québec (DGEQ), datant du 15 juillet, confirment une autre tendance lourde depuis le début de l'année 2013: la ferveur des militants souverainistes reste intacte malgré l'impopularité du gouvernement Marois. Le Parti québécois (PQ) a recueilli plus de dons, auprès de davantage de militants, que tous les autres partis réunis, depuis le mois de janvier.

La formation de Pauline Marois a recueilli 546 590 \$ auprès de 8260 militants, tandis que le PLQ compte à peine 1379 donateurs et Québec solidaire, 1771 donateurs. La Coalition avenir Québec (CAQ) de François Legault, de son côté, a amassé 87 070 \$ auprès de 1105 militants, depuis le début de l'année.

La mince récolte de financement populaire du PLQ est tout un contraste avec les ambitions de Philippe Couillard, qui compte refaire du Parti libéral une force politique comparable à celle de Jean Lesage, il y a quatre décennies. Le chef libéral a un atout de taille: il est le politicien le plus populaire au Québec avec un appui de 48 % des électeurs, selon le baromètre des personnalités politiques publié dans *Le Devoir*, le mois dernier.

«L'arrivée de M. Couillard a fait souffler un vent de renouveau au Parti libéral du Québec», fait valoir Marie-Eve Ringuette, directrice générale du PLQ.

Elle explique la minceur du financement populaire par la course à la direction du parti, qui

VOIR PAGE A 8 : FINANCEMENT



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La mince récolte de dons du PLQ contraste avec les ambitions de Philippe Couillard.

AUJOURD'HUI



Actualités › Le Yukon d'hier et d'aujourd'hui: regard sur une communauté autochtone qui a pris le chemin de l'autonomie. *Page A 2*

Grande-Bretagne: Kate Middleton, duchesse de Cambridge et épouse du prince William, accouche d'un garçon, troisième dans l'ordre de succession au trône. *Page A 4*

Le Monde › Irak: évasion massive dans deux prisons, dont celle d'Abou Ghraïb. *Page B 5*



Avis légaux..... B 4
Décès..... A 4
Météo..... A 5
Mots croisés..... A 5
Petites annonces..... A 4
Sudoku..... B 4

ACTUALITÉS

Les négociations entre Québec et les Atikamekws s'enlisent

Un nouveau blocus routier est possible alors que la question des redevances minières demeure non résolue

THIERRY HAROUN

Les négociations entre le gouvernement du Québec et la Nation atikamekw en vue d'une entente finale sont à un point névralgique alors que les Autochtones s'engagent à donner une réponse au gouvernement d'ici vendredi concernant la poursuite des négociations. À défaut de quoi, on pourrait connaître un nouveau blocus routier, selon les Autochtones.

Québec avait jusqu'à dimanche dernier pour arriver à une entente finale avec les conseils d'Opitciwan, de Manawan et de Wemotaci. Une date qui avait été convenue sous le gouvernement libéral de Jean Charest dans le cadre d'une entente de principe datant du 30 août 2012 visant à établir «une nouvelle relation de nation à nation concernant la gestion des ressources naturelles dans le Nitaskinan», un territoire de 62000 kilomètres carrés situé en Haute-Mauricie où vivent quelque 7000 Atikamekws.

Cogestion du territoire

Les sujets abordés étaient l'établissement d'une formule de cogestion du territoire, l'accès aux ressources naturelles du Nitaskinan et la mise sur pied de mécanismes de redevances sur l'exploitation des ressources naturelles, entre autres. Or, le gouvernement Marois n'a pas réussi à tenir cet en-

gagement, ce qui a fait monter la tension entre les parties, d'où une impasse qui connaîtra son dénouement ce vendredi, au plus tard.

En entrevue au *Devoir*, la ministre déléguée aux Affaires autochtones, Elizabeth Larouche rappelle que son gouvernement a déposé une offre la semaine dernière qui n'a pas été «mutuellement satisfaisante». Dans ce contexte, Québec a demandé aux Atikamekws «un nouveau délai pour poursuivre la négociation», précise la ministre, avant d'ajouter que d'ici vendredi, on attend la «réponse des trois chefs autochtones».

Si elle refuse de dévoiler la teneur de l'offre déposée par son gouvernement, elle signale qu'il y avait question de retombées économiques, de reconnaissance du territoire, d'aide d'urgence et de cogestion du territoire. La ministre refuse toutefois de parler de redevances, ainsi que le revendiquent les Autochtones, du fait qu'une telle approche, selon elle, relève plutôt d'un traité comme celui de la Convention de la baie James.

Il n'est toutefois pas question de «précipiter» les choses, dit-elle. «[Cette négociation] est importante. On souhaite poursuivre la négociation dans le dialogue de manière à trouver une solution pour les deux parties», précise la ministre, qui se dit consciente de la réalité de la Nation atikamekw pour avoir «visité plusieurs communautés et rencontré les chefs atikamekws».

Un discours qui n'impressionne guère le chef de Wemotaci, David Boivin, qui se dit nettement insatisfait de la récente proposition déposée sur la table par Québec la semaine dernière. «L'offre du gouvernement du Québec a été vague», fait valoir le chef Boivin, qui tient mordicus au versement de redevances. «Écoutez, nous, on maintient la demande de redevances en y ajoutant le mot "socio-économique". Les ressources naturelles nous appartiennent et il faut participer pleinement [au développement] de ces ressources. C'est ce qu'on défend depuis des générations.»

David Boivin confirme au *Devoir* que les Atikamekws donneront leur réponse au gouvernement d'ici vendredi après «avoir consulté nos membres. D'ailleurs, les trois chefs, on va aussi se réunir pour parler de stratégie parce qu'on veut éviter un blocus». M. Boivin indique que si les Atikamekws votent contre la poursuite des négociations en vue d'une signature d'une entente, «on verra les actions à poser».

Un risque réel

Un blocus routier, comme celui de l'été dernier qui avait mené à l'entente de principe, pourrait-il être envisagé? «Nous, on travaille

fort pour ne pas en arriver à un blocus, mais c'est un risque réel», admet le chef autochtone, qui tient à souligner que les libéraux négociaient dans une optique de «nation à nation», ce qui n'est pas le cas pour le gouvernement péquiste, selon lui. «Les libéraux étaient plus respectueux que le PQ.»

«Les libéraux étaient plus respectueux que le PQ» en négociant à nation

Le chef d'Opitciwan, Christian Awashish, juge également «qu'il y a un risque réel de blocus». Selon lui, il est grand temps que les Atikamekws profitent des ressources naturelles situées sur leur territoire, histoire de contrer «la pauvreté et les conditions de vie difficiles que nous vivons».

Le porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires autochtones, Geoffrey Kelley, demande à Québec «de s'engager dans une relation de nation à nation. Je ne veux pas jouer à la belle-mère, mais j'insiste sur l'importance de trouver une solution». La ministre Elizabeth Larouche réplique que «M. Kelley sait très bien que ce sont des dossiers complexes et il est au fait que ce n'est pas très simple d'avoir à finaliser des choses».

Collaborateur
Le Devoir

UNE VIGILE POUR L'AVOCAT DES CARRÉS ROUGES



Une vigile a été organisée, lundi après-midi à Montréal, pour soutenir l'avocat Denis Poitras qui a été radié du Barreau après avoir fait une faillite personnelle. Des dizaines de personnes ont tenu à démontrer leur soutien alors que M^e Poitras a défendu, souvent gratuitement, de nombreux étudiants lors du printemps érable, l'an passé. PHOTO JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Une Montréalaise à la tête du conseil international de Médecins sans frontières

Joanne Liu, une pédiatre de l'hôpital Sainte-Justine à Montréal, a été élue présidente du conseil international de Médecins sans frontières (MSF).

M^{me} Liu, qui est diplômée de l'Université McGill, a une vaste expérience humanitaire en plus d'être spécialiste des soins d'urgence pédiatriques.

Sa carrière humanitaire a commencé auprès de réfugiés maliens en Mauritanie en 1996. Elle a depuis travaillé auprès de victimes de l'épidémie de choléra en Haïti, aidé des réfugiés somaliens au Kenya, des survivants du tsunami en Indonésie et œuvré dans plusieurs zones de conflits, dont la République démocratique du Congo, la République centrafricaine et le Darfour.

«J'ai le privilège de pouvoir utiliser mes compétences médicales pour permettre de soulager les souffrances de ceux qui vivent une crise», dit-elle.

En tant que nouvelle présidente de MSF, Joanne Liu souhaite «placer le patient au centre du processus de décision et permettre à MSF de demeurer une organisation internationale à la fine pointe de l'innovation».

Elle codirige actuellement le programme de télémédecine de MSF qui permet aux médecins en zone de crise de communiquer avec un groupe de spécialistes médicaux situés aux quatre coins du monde. «La télémédecine donne la chance aux médecins de contribuer au travail humanitaire sans quitter leur cabinet, explique-t-elle. De plus, elle réduit le sentiment d'isolement ressenti parfois par nos médecins sur le terrain et permet aussi d'améliorer les soins fournis aux patients.»

Elle entrera en fonction en octobre, à Genève.

La Presse canadienne

LE YUKON D'HIER À AUJOURD'HUI

Ces Premières Nations qui ont pris le chemin de l'autonomie

Au Yukon, un habitant sur quatre est Autochtone. Et la très grande majorité de ces Autochtones ne relèvent plus de la Loi sur les Indiens. Regard sur une communauté qui a pris le chemin de l'autonomie, depuis que des ententes particulières ont été conclues avec le gouvernement fédéral au cours des 20 dernières années. Deuxième d'une série de trois textes sur un territoire méconnu.

CAROLINE MONTPETIT

à Whitehorse

Lorsqu'on lui demande si les Autochtones du Yukon ont vu leur situation s'améliorer depuis qu'ils ne relèvent plus de la Loi sur les Indiens, Ruth Massie, grande chef du Conseil des Premières Nations du Yukon, est catégorique.

«Certainement. Maintenant, nous assumons nos propres responsabilités, dit-elle, en marge de l'Assemblée des Premières Nations du Canada, qui se tenait ces jours-ci à Whitehorse. Nous avons un meilleur contrôle sur nos vies.»

Au nord du 60^e parallèle, dans le territoire du Yukon, onze des quatorze nations amérindiennes ne relèvent plus de la Loi sur les Indiens. Cette émancipation a débuté en 1995 avec la signature d'une entente touchant quatre nations.

«Avec les ententes sur les gouvernements autonomes, nous avons un statut comparable à celui du gouvernement du Yukon, renchérit Marilyn Jensen, une Autochtone de la nation tagish, du Yukon, et l'une des leaders du mouvement Idle No More au pays. Mais le gouvernement du Yukon ne nous traite pas comme des égaux. Il joue encore le grand frère avec nous.»

Sept générations

Doris McLean, la mère de Marilyn Jensen, qui a aussi grandi dans la nation tagish, croit également que les Autochtones du Yukon vivent mieux depuis qu'ils ne sont plus régis par la Loi sur les Indiens. «La création de réserves, dans le reste du Canada, a probablement eu pour effet de couper les Premières Nations du reste de l'économie», dit-elle.

«À mon souvenir, ma famille a toujours été autonome et a toujours subvenu à ses besoins.»



Marilyn Jensen et sa mère Doris McLean appartiennent à la nation tagish.

Les Autochtones du Yukon, qui n'ont jamais vécu dans des réserves, ont d'ailleurs toujours payé des taxes et des impôts. Depuis l'avènement des ententes, un pourcentage de ces taxes est remis aux gouvernements des nations. «Le gouvernement du Canada renvoie 75 % de ces taxes aux gouvernements des nations. Cela permet de financer nos programmes et services», dit Ruth Massie.

En vertu des ententes définissant les gouvernements autonomes, ces Premières Nations sont propriétaires de leur territoire. Certaines de ces terres sont de première catégorie, c'est-à-dire que les nations sont propriétaires de la surface comme du sous-sol. Dans d'autres cas, les nations ne sont propriétaires que de la surface du sol, et non des ressources naturelles qu'il contient. «Les terres des Premières Nations n'appartiennent pas à des individus», relève la chef Massie.

«Nous avons essayé de prévoir sur sept générations. Les gouvernements des nations autochtones ne peuvent pas vendre ces terres. Ils peuvent les

louer. Ils peuvent construire dessus. Ils peuvent les utiliser à des fins résidentielles ou commerciales. Mais certains terrains sont protégés et ne peuvent tout simplement pas être exploités.»

Selon la chef Massie, la nation vuntut quitchin, tout au nord du Yukon, soit au-dessus du cercle arctique, possède 3000 milles carrés de territoire de première catégorie, où l'on trouve du pétrole et du gaz. «Nous commençons à faire des affaires», dit-elle.

Mais même au-delà de ces terres dont les Premières Nations sont propriétaires, les consultations avec les Autochtones sont désormais obligatoires quand on vient à l'exploitation des ressources. «C'est sur le plan des ressources naturelles que le combat commence avec le gouvernement du Canada. Ils croient qu'ils peuvent arriver ici et empocher les profits. Mais maintenant, ils doivent consulter et devenir des partenaires», poursuit Ruth Massie.

Reste que les nations autochtones du Yukon, comme celles d'ailleurs au pays, souffrent tou-

jours d'un manque criant de logements. «Certaines maisons ont été payées à l'origine par le gouvernement fédéral. Mais elles sont vieilles et il faut les rénover. Et certains gouvernements autochtones sont lourdement endettés pour payer leurs hypothèques», ajoute la chef Massie.

Langues en voie de disparition

Les 14 nations autochtones du Yukon font également face au problème de la disparition de leurs langues. Dans la communauté de Ta'an Kwäch'än, à Whitehorse, dont provient Ruth Massie, il n'y a plus que quatre personnes qui parlent leur langue d'origine couramment, dont deux aînés. «Nous avons un programme de revitalisation des langues, qui est soutenu par le gouvernement fédéral, dit la chef Massie. Les huit langues autochtones du Yukon sont enseignées 15 minutes par jour dans les écoles publiques. Ce n'est pas assez.»

De fait, le Conseil des Premières Nations du Yukon souhaite s'inspirer de l'exemple francoyukonnais, entre autres de son programme d'immersion française, pour assurer la pérennité des langues autochtones du territoire.

Les gouvernements autonomes des nations autochtones du Yukon dirigent parfois des populations très petites. La nation tagish, qui vit au Sud de Whitehorse, et dont font partie Marlene Jensen et sa mère Doris McLean, ne compte que 245 habitants.

Celle de Ta'an Kwäch'än, dont provient Ruth Massie, regroupe 456 habitants.

«Depuis toujours, nous avons eu des gouvernements indépendants, poursuit Ruth Massie. Puis on a eu des influences européennes, et on s'est mis à faire des choses d'une façon qui ne nous était pas propre. Nous essayons de retourner à un mode plus traditionnel. Nos leaders sont des aînés. Dans notre tradition, tout est oral, rien n'est écrit. Mais nous avons commencé à écrire notre histoire pour passer le flambeau.»

Le Devoir

Ce reportage a été rendu possible grâce au soutien du ministère du Tourisme du Yukon.

Demain • Vivre en français au Yukon. La minorité francophone yukonnaise est l'une des plus dynamiques au pays.

ACTUALITÉS

Appel à des règles de transport de pétrole plus contraignantes

ALEXANDRE SHIELDS

Les scènes d'apocalypse provoquées par le déraillement et l'explosion d'un train chargé de pétrole brut en plein cœur de Lac-Mégantic devraient convaincre Ottawa de resserrer les règles de sécurité en matière de transport d'or noir. C'est du moins le message lancé lundi par une cinquantaine d'organisations environnementales, syndicales et sociales.

« Ce sont les travailleurs et les collectivités qui paient le prix lorsque le gouvernement fédéral choisit de fermer les yeux sur les pratiques non sécuritaires de certaines entreprises pour obtenir le meilleur prix, a ainsi insisté Pierre Patry, trésorier de la CSN. Les règlements ont été affaiblis pendant que la quantité de pétrole transportée a augmenté. Il est temps de prendre du recul et avoir un examen public complet sur la sécurité du transport du pétrole afin de prévenir d'autres catastrophes. »

Le regroupement exige d'abord que le gouvernement de Stephen Harper, partisan avoué du transport du pétrole brut, déclare « une interdiction immédiate du transport de pétrole dans les vieux wagons-citernes de type DOT-111 ». Ce sont des wagons de ce type qui ont semé la mort et la désolation en Estrie le 6 juillet dernier.

Or, ils ont déjà été jugés non sécuritaires dans un rapport publié en 2012 par l'Office national de la sécurité des transports des États-Unis. Un modèle jugé plus fiable par l'industrie est désormais produit pour répondre à la demande croissante. Mais comme les « vieux » DOT-111 ont une durée de vie de 30 à 40 ans, ils devraient constituer encore longtemps une bonne partie de la flotte. Au total, 70% des wagons-citernes actuellement utilisés pour le transport de pétrole sont désuets.

Deux conducteurs

Les 50 organisations demandent également à Ottawa de réinstaurer l'obligation d'avoir un minimum de deux conducteurs à bord des trains transportant du pétrole. Cette pra-

tique est essentiellement favorisée pour économiser sur les coûts de main-d'œuvre dans le cadre du transport ferroviaire, et ce, même s'il s'agit de matières dangereuses. C'est Transports Canada qui a autorisé la Montreal, Maine and Atlantic Railway à opérer avec un seul conducteur.

On exige enfin qu'Ottawa mette en place « une évaluation complète et indépendante sur la sécurité dans le transport des hydrocarbures par oléoducs, trains, bateaux et camions, incluant des audiences publiques et un examen du rôle de la déréglementation et de la privatisation dans l'affaiblissement des standards de sécurité ».

Consommation

Selon Steven Guilbeault, d'Équiterre, il faut par ailleurs réfléchir aux moyens de diminuer notre consommation d'hydrocarbures. « Briser notre dépendance au pétrole est la seule solution réelle et nous devons le faire pour lutter contre les changements climatiques. Cette transition vers les énergies propres doit être faite et entre-temps, nous devons réduire les risques liés au transport du pétrole. »

L'accroissement du transport de pétrole par train en Amérique du Nord est dû à une hausse marquée de la production au cœur du continent. Cette croissance de l'extraction se fait surtout dans des zones où d'importants gisements de pétrole de schiste ou encore de sables bitumineux sont mis en production.

Un total de 9500 wagons-citernes ont circulé sur les voies ferrées américaines en 2008. En 2012, ce nombre est passé à 234000 et dépassera aisément les 300000 cette année. Au Canada, entre 2009 et cette année, le nombre de wagons est passé de 500 à 140000. La raffinerie d'Ultramar, située à Lévis, recevra du pétrole du Dakota du Nord transporté dans des wagons-citernes loués, et ce, d'ici quelques semaines.

Le Devoir

Lire aussi Le CN s'attend à transporter davantage de pétrole brut. **Page B 3**



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'argent du fédéral servira notamment à assumer les coûts des opérations de nettoyage du site.

LAC-MÉGANTIC

Ottawa accorde une aide de 60 millions

MÉLANIE LOISEL

Les sinistrés de Lac-Mégantic attendaient avec impatience l'aide tant promise par Ottawa. Le gouvernement Harper versera finalement 60 millions de dollars, le même montant que le gouvernement du Québec, pour appuyer les interventions de secours et faciliter la reconstruction de la ville.

Le ministre du Développement international et de la Francophonie, Christian Paradis, a expliqué que 25 millions seront d'abord acheminés ces prochains jours au ministère de la Sécurité publique à Québec. Cet argent servira à assumer les coûts des opérations de secours, le retrait des wagons, l'enlèvement des matériaux dangereux et des structures endommagées. Ces prochaines semaines, 35 millions seront aussi remis à Québec pour contribuer à la reprise économique de la municipalité dont le centre-ville a été complètement détruit. Cette aide gouvernementale devra servir à la communauté pour mettre sur pied des plans de relance et de développement économique.

Boîtes noires

D'ici là, le gouvernement du Québec remettra 5000\$ aux entrepreneurs et aux travailleurs autonomes affectés par la destruction du centre-ville de la municipalité. Dès mercredi, les entreprises situées dans la zone rouge pourront recevoir cette aide financière de subsistance. Les entreprises, situées à l'extérieur de la zone et qui ont démontré que leur revenu dépendait de l'activité économique du centre-ville, pourront aussi en bénéficier à partir de vendredi.

Un comité étudiera la sécurité du transport ferroviaire

Le comité des transports doit se réunir en fin d'après-midi, ce mardi, à la demande du Parti Néo-démocrate. La vice-présidente du comité et députée néodémocrate, Olivia Chow, a réclamé au greffier du comité une réunion spéciale, afin « d'étudier quelles actions peuvent être prises pour mettre en œuvre les recommandations passées du vérificateur général du Canada et du Bureau de la sécurité des transports, en termes de sécurité ferroviaire. »

Mme Chow a indiqué qu'elle aimerait faire le point sur les changements qui pourraient être apportés aux systèmes de freinage, au nombre de conducteurs requis par train, de même qu'aux wagons de type DOT-111 comme ceux qui transportaient le pétrole à Lac-Mégantic. Le NPD estime que certaines modifica-

tions peuvent être faites dès maintenant au lieu d'attendre en septembre. Le président du comité, le conservateur Larry Miller, a d'abord refusé de convoquer le comité en plein été en arguant qu'il valait mieux laisser le temps aux enquêtes de suivre leur cours. Or, en vertu des règles parlementaires, il suffit que quatre membres d'un comité réclament la tenue d'une réunion spéciale pour que celle-ci ait lieu.

Les conservateurs pourraient cependant s'opposer, grâce à leur majorité, à une étude plus approfondie du dossier et reporter le tout à la reprise des travaux parlementaires en septembre. Il n'a pas été possible de préciser la position des députés du gouvernement. Les appels du Devoir sont restés sans réponse.

Marie Vastel

Par ailleurs, la Sûreté du Québec (SQ) analyse actuellement le contenu des boîtes noires de la locomotive du train de la Montreal, Maine and Atlantic Railway. Les boîtes noires avaient été acheminées, vendredi, aux États-Unis, puis des policiers les ont rapportées en fin de semaine au Québec.

L'inspecteur de la SQ, Michel Forget, n'a pas donné de détails sur les procédures, mais il indique que des analyses étaient faites en vue de trouver des informations qui pourraient mener à des poursuites criminelles. Le Bureau de la sécurité des transports

(BST) avait auparavant analysé leur contenu dans le cadre de son enquête sur les causes du déraillement.

De nouvelles recherches

Entretemps, les recherches se poursuivent pour tenter de retracer les cinq victimes toujours portées disparues. Une grue a permis de soulever, dimanche, deux wagons où des fouilles sont présentement menées.

Des informations recueillies par les policiers permettent de croire que les corps des victimes pourraient se trouver dans cette zone. Michel Forget se dit toujours

confiant. « On est encore optimiste de retrouver les victimes, croyez moi qu'on a un désir fort de les retrouver, a-t-il dit avant d'ajouter que la majorité des scènes complexes avaient été fouillées, mais que des équipes retourneront sur certains lieux névralgiques. Des équipes seront aussi affectées à dégager les wagons toujours sur place afin de les décontaminer et les découper. Le travail peut prendre quelques jours puisque certains wagons sont enfouis dans le sol et situés près des lieux de recherches. »

Retour à la maison

Jusqu'à présent, 28 victimes ont été identifiées dont six nouvelles depuis vendredi. Le Bureau du coroner accompagne les familles dans cette épreuve afin de répondre à leurs questions. « Tout le volet de soutien aux familles prend plus d'importance maintenant. Nous sommes là pour les accompagner dans le processus de certification de décès et toutes les formalités », a indiqué Geneviève Guilbault, la porte-parole du Bureau du coroner.

La mairesse Colette Roy-Laroche, a rappelé que les résidents de la zone rouge pourront retourner demain, mardi, pour la première fois chez eux pour récupérer quelques effets personnels. Les visites se feront en compagnie d'un responsable de la sécurité civile qui sera chargé de vider les congélateurs et les réfrigérateurs.

Le Devoir

Lire aussi Les compagnies d'assurances prévoient verser au moins 50 millions en indemnités. **Page B 1**



RYAN REMIORIZ LA PRESSE CANADIENNE

L'accroissement du transport de pétrole par train est dû à une hausse marquée de la production au cœur de l'Amérique du Nord.

Muskat Falls: le câble sous-marin est approuvé

La ligne servira à transporter l'énergie produite par la future centrale du Labrador

ALEXANDRE SHIELDS

Un pas de plus vient d'être fait vers l'exportation de l'hydroélectricité qui doit être produite par la future centrale de Muskrat Falls, au Labrador. La commission chargée de réglementer les services publics de la Nouvelle-Écosse a donné lundi le feu vert à la construction d'un câble sous-marin qui servira à transporter l'énergie produite. Québec a déjà dénoncé plusieurs aspects du projet Muskrat Falls.

Dans sa décision, la Nova Scotia Utility and Review Board estime que ce projet peut aller de l'avant, mais de façon conditionnelle. La commission néo-écossaise exige en effet que Nalcor Energy — la société de la Couronne qui gère le réseau électrique de Terre-Neuve-et-Labrador — donne accès à son énergie au prix du marché.

La commission néo-écossaise avait été appelée à décider si le lien sous-marin, surnommé le « Maritime Link », était la solution la plus économique à long terme et si elle rencontrait certaines exigences environnementales. Elle estime ainsi qu'il s'agit de la solution la plus économique à long terme mais pas par une marge importante.

Plusieurs organisations de consommateurs et de PME ont remis le projet en question, s'interrogeant sur l'avantage réel pour les consommateurs, qui devront ultimement financer le projet de câble de 1,5 milliard \$.

La commission elle-même ne cache pas certaines craintes, au premier chef celle de ne pas pouvoir obtenir de l'énergie au prix du marché, l'entente étant basée sur un tarif mixte qui crée, selon l'organisme réglementaire, une incertitude substantielle pour les consommateurs

néo-écossais jusqu'en 2041, d'où la condition émise pour son approbation.

Concurrence déloyale

Terre-Neuve a donné le coup d'envoi au projet Muskrat Falls en décembre 2012. Le développement est le fait d'une coentreprise de Nalcor Energy et de la firme néo-écossaise Emera. Le projet Muskrat Falls comprend la construction d'un barrage et d'une centrale énergétique au Labrador, de lignes de transmission sur l'île de Terre-Neuve et d'un lien sous-marin qui transmettrait de l'électricité jusqu'au Cap Breton. Le gouvernement terre-neuvien n'a pas caché son intention d'exporter une partie de la production vers les États-Unis.

Le gouvernement Marois a dénoncé le financement fédéral accordé au projet. Le premier ministre Stephen Harper a accordé une garantie de

prêt de 6,3 milliards de dollars pour le projet, dont les coûts totalisent 7,5 milliards. Il devrait commencer à générer de l'énergie en 2017.

Selon Québec, le soutien d'Ottawa constitue une concurrence déloyale, puisqu'il favoriserait Terre-Neuve, alors que le Québec n'a jamais reçu d'aide pour développer les infrastructures d'Hydro-Québec.

En décembre dernier, la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, avait en outre attaqué la viabilité du projet, en insistant sur les coûts de production élevés de Muskrat Falls. Mme Ouellet a soutenu qu'il en coûterait 14,3 ¢ du kWh ce qui, selon elle, est plus du double du coût de production de la future centrale sur la rivière Romaine, au Québec.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

ACTUALITÉS

Le déclin des insectes pollinisateurs inquiète

ALEXANDRE SHIELDS

Le déclin des insectes pollinisateurs pourrait avoir un impact plus important que prévu sur la reproduction des plantes, selon ce qui ressort d'une nouvelle étude américaine. Une situation qui pourrait aggraver les risques pour l'agriculture dont l'humain dépend pour son alimentation.

Les résultats de cette étude, publiés dans *Proceedings of the National Academy of Sciences*, démontrent qu'une réduction du nombre de pollinisateurs a un impact sur la spécialisation de ceux-ci. Ils seraient alors moins « fidèles » à une espèce végétale, ce qui conduirait à une diminution du succès de reproduction des plantes.

Selon le chercheur Berry Brosi, de l'Emory University, à Atlanta, le retrait d'une seule espèce entraînerait une réduction de 30% de la production de graines. « C'est alarmant et cela suggère que le déclin global des pollinisateurs pourrait avoir un impact plus important que prévu sur les plantes à fleurs et la production agricole. »

Selon les chiffres avancés par M. Brosi, pas moins de 90% des plantes ont besoin des animaux — essentiellement des insectes — pour transporter le pollen essentiel à leur reproduction. Les abeilles constituent le plus important insecte pollinisateur.

Le hic, c'est que leurs populations connaissent un déclin marqué depuis quelques années. Par exemple, un tiers des colonies d'abeilles aux États-Unis ont été décimées au cours de l'hiver dernier. Selon une enquête menée par le ministère américain de l'Agriculture et des associations professionnelles, les colonies d'abeilles ont décliné de 31,1% durant l'hiver dernier. C'est 42% de plus que l'hiver précédent, lorsque 21,9% d'entre elles avaient disparu. Depuis quinze ans, le nombre d'essaims disparaît mystérieusement sur toute la planète, un phénomène baptisé « syndrome d'effondrement des colonies ». Le taux de mortalité des abeilles est d'environ 30% chaque année depuis 2007 en Europe. Et le phénomène prend aussi de plus en plus d'ampleur en Amérique du Nord.

Ce processus a été imputé à tout un faisceau de causes, à commencer par les pesticides, d'où la décision de Bruxelles d'en interdire plusieurs. Certains spécialistes montrent aussi du doigt l'extension de la monoculture, qui amenuise la diversité de la flore nécessaire aux abeilles et, du même coup, leur résistance immunitaire.

Le Devoir

L'Islande peine à vendre sa viande de baleines

L'Islande peine à vendre la viande des baleines qu'elle a tuées jusqu'ici dans le cadre de sa campagne de chasse annuelle. Un chargement de quelque 130 tonnes de viande de rorqual commun est même revenu au pays, après un voyage de quelques semaines marqué par la controverse. Un exemple de plus de l'absurdité d'une chasse qui vise une espèce menacée de disparition, selon les écologistes. Malgré les protestations internationales, l'Islande a décidé de reprendre cette année la chasse « commerciale » au rorqual commun. Depuis 2003, l'Islande a tué 496 petits rorquals et 280 rorquals communs.

Le Devoir

À lire : Une verison longue de ce texte est disponible à [LeDevoir.com](#)



Le pape François a sillonné les rues de Rio de Janeiro lundi sous la clameur populaire.

BRÉSIL

Une foule en liesse pour le pape

François va présider les Journées mondiales de la jeunesse

JEAN-LOUIS DE LA VAISSIÈRE

à Rio de Janeiro

Le pape François a entamé lundi le premier voyage de son pontificat à Rio de Janeiro où une foule en liesse s'est massée pour le saluer à son passage en jeep découverte dans le centre-ville.

L'avion du premier pape sud-américain de l'histoire a atterri à 15 h 43 (13 h 43, heure de Montréal) à l'aéroport international Tom Jobim. Le souverain pontife, qui va présider pendant une semaine les Journées mondiales de la jeunesse (JM) où sont attendus jusqu'à 1,5 million de pèlerins, a été accueilli à sa descente d'avion par la présidente Dilma Rousseff.

Des milliers de jeunes pèlerins du monde entier, chantant et agitant des drapeaux, étaient massés derrière des barrières pour ovationner le souverain pontife qui a tenu à les saluer dès son arrivée en parcourant le centre de Rio à bord d'une jeep découverte.

C'est la première fois que ce jésuite argentin âgé de 76 ans foule le sol du « Nouveau Monde » depuis qu'il a succédé en mars à Benoît XVI à la tête d'une Église en crise, minée par les scandales de pédophilie.

Jeunesse en colère

Au Brésil, plus grand pays catholique au monde, il va tenter de revigorer une Église affaiblie et déboussolée par la forte poussée des Églises évangéliques pentecôtistes, omniprésentes et très actives dans les grandes villes et leurs périphéries désertées.

En route pour un Brésil en proie à la colère sociale de la jeunesse, il a insisté sur « le risque » de voir une génération entière de jeunes sans travail, tout en fustigeant « la culture du rejet » des personnes âgées. « La crise mondiale ne fait rien de bon pour les jeunes. Nous courons le risque d'avoir une génération qui n'a pas eu de travail, or du travail provient la dignité de la personne », a déclaré François aux journalistes qui l'accompa-

gnait dans son avion.

François, qui prêche depuis son élection pour une « Église pauvre pour les pauvres », arrive dans un pays où les jeunes ont manifesté massivement en juin, parfois violemment, contre l'indigence des services publics et la corruption. « Le sens de mon voyage est d'encourager les jeunes à vivre insérés dans le tissu social avec les personnes âgées », a poursuivi le pape. Pour lui les jeunes « sont l'avenir de leur peuple, mais pas seulement eux ». « À l'autre extrême de la vie, les personnes âgées ont la sagesse de la vie, de l'histoire, de la patrie et de la famille, nous en avons besoin », a-t-il insisté.

Arrivée mouvementée

Le pape prenait mardi une journée de repos bien méritée après une arrivée mouvementée à Rio de Janeiro, mais l'enthousiasme entourant sa visite suscitait des craintes accrues de débordements, dans la foulée du mouvement social contre la vie chère et la corruption.

Après le premier bain de foule à Rio, la police a dû disperser lundi soir avec des gaz lacrymogènes des manifestants en marge de la réunion de François avec la présidente Dilma Rousseff. Des centaines de manifestants couraient dans toutes les directions à proximité du palais Guanabara où siège le gouvernement de Rio de Janeiro. Un cocktail Molotov a été lancé en direction des forces de l'ordre. Au moins un manifestant qui portait un masque blanc d'Anonymus a été arrêté. Cette manifestation a conduit les services de sécurité à changer in extremis le programme du pape, en le faisant monter dans un hélicoptère pour aller du centre-ville au palais Guanabara.

Auparavant, la voiture dans lequel François avait décidé de faire un tour du centre-ville avait été bloquée à plusieurs reprises par des fidèles enthousiastes, suscitant les craintes de son entourage. Le pape était resté imperturbable et souriant, goûtant le contact avec la foule.

Agence France-Presse

GRANDE-BRETAGNE

Un fils pour Kate et William

Le garçon est le troisième dans l'ordre de succession au trône

DENIS HIAULT
JACQUES KLOPP

à Londres

Kate, duchesse de Cambridge et épouse du prince William, a accouché lundi après-midi d'un garçon, troisième dans l'ordre de succession au trône, a annoncé le palais de Buckingham au Royaume-Uni et au monde suspendu à cette information historique.

Les services royaux ont bouleversé leurs plans au dernier moment. Abandonnant le bel agencement ancestral prévu, de peur d'une fuite, ils ont publié un communiqué *urbi et orbi* non sans avoir préalablement informé le premier cercle de la famille des Windsor, à commencer par la reine Elizabeth et le prince Philip.

L'annonce de l'heureux événement a immédiatement embrasé les réseaux sociaux et a été accueillie par un tonnerre d'applaudissement de la part des touristes massés devant les lourdes grilles du palais, aux cris de « c'est un garçon ». Le garçon « est arrivé en bonne santé » à 16h24 heure de Londres (11h24, heure de Montréal), précise le texte. Il pèse 3,8kg, le plus gros poids de l'histoire récente de la royauté, selon les experts, alors que Kate Middleton est célèbre pour sa taille mannequin. Le nouveau-né ainsi que la mère « se portent bien ».

« Nous ne pourrions pas être plus heureux », a, quant à lui, confié William, en annonçant son intention de passer la nuit aux côtés de sa femme à l'hôpital, après avoir assisté à l'accouchement.

« C'est un bébé merveilleux, un beau bébé », a commenté le docteur royal Marcus Setchell qui a participé à l'accouchement.

Le Palais a indiqué que la reine Elizabeth II et le duc d'Edimbourg (arrière-grands-parents), le prince de Galles et la duchesse des Cornouailles (grands-parents paternels), le prince Harry (frère de William) ainsi que les Middleton, dont Carole et Michael, grands-parents maternels, « ont été informés et sont ravis de la nouvelle ».

Tradition

La nouvelle a déclenché un déluge de réactions enthousiastes. « Ma femme et moi sommes fous de joie à l'arrivée de mon premier petit-enfant », a confirmé peu après Charles.

« C'est un moment important pour notre nation », a commenté le premier ministre britannique David Cameron, à qui son homologue écossais Alex Salmond, avide de publicité au moment où il mobilise en faveur de l'indépendance de sa région, a grillé la politesse.

Peu après l'annonce officielle, une proclamation signée des médecins royaux précisant l'heure de naissance du bébé ainsi que son sexe, a été placée sur un chevalet du plus pur style rococo, dans la cour de Buckingham. Cette tradition respectée il y a 31 ans, lors de la naissance de William aurait dû constituer la première annonce publique si la machine à informer ne s'était pas emballée. Un cri public en habit rouge et or a ensuite propagé la nouvelle, d'une voix de stentor, dans la cour d'apparat. Le prénom du bébé n'est pas connu.

Agence France-Presse

Téléphone : 514 985-3322
Télocopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

**DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322
Télocopieur: 514-985-3340
petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

410 BUREAUX **410 BUREAUX** **410 BUREAUX**

OFFRE D'EMPLOI

COMMIS DE BUREAU
Libre de penser

POSTE SURNUMÉRAIRE « SUR APPEL »

Le Devoir est présentement à la recherche d'une personne polyvalente pouvant être disponible sur appel pour travailler à la réception, au service de la comptabilité ainsi qu'au service à la clientèle.

Exigences :

- À l'aise avec différents systèmes informatiques.
- Débrouillard et autonome
- Excellent français

Rémunération :

Selon les normes de la convention collective des employés de bureau.

S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de Claudette Béliveau, à l'adresse courriel : cbeliveau@ledevoir.com ou par télécopieur au 514-985-3330 avant le 27 juillet 2013. Prière de ne pas téléphoner. Nous remercions tous les candidats de leur intérêt, mais seules les personnes retenues feront l'objet d'un suivi. Nous souscrivons aux principes d'équité en emploi.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

CŒUR du Vieux-Boucherville
Semi-détaché 4 1/2, 1 1/2 s. de b. Construction ancienne bien située. Environnement exceptionnel. Vue fleuve et église patrimoniale Stat. hiver. Idéal pers. calmes 1 000\$ Août. 450 449-4997

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

HOMA - 5 1/2 - 3ème étage.
Personnes tranquilles. Août. 700\$ 514 523-7227

NDG - 5 1/2 - HAUT DUPLEX
Non-fumeur. 990\$ chauffé. Août. 514 241-5821

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet. www.bonnevisite.ca/nyons 819 658-1218

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

VILLERAY - 5 1/2
3e étage, grand, 3 ch., 1 s/bains, balcons. 760 \$ 514-722-1142

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

COLLIOURE - BORD DE MER
Maison réno, 2 c.c. Libre à partir du 4 août. Photos et infos dispos. (514) 651-9321

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ESTRIE
Saint-Venant-de-Paquette
2 gentils chats gris désirent partager temps plein leur grande maison durant les mois d'hiver (de novembre à avril).
Lieu idéal pour artiste-écrivain musicien en période de création
Tout inclus (chauff., internet, etc...) Prix modique. 819 658-1218

575 DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Planos. Assurances compl. Estim. gratuite. info@bretonsavard.com 514 254-1447

Acura TL sh-awd 2009
63 000 km, garantie 160 000 km. Cuir, toit ouvrant, mags 18 pouces, moteur 3,7 de 305 chevaux. 24 900\$
Philippe St-Pierre (514)705-0707

GRAND 5 1/2 RDC, 2 CH.
fermées, stat. arr., s.-s. semi-fini, bien éclairé, face au parc Ahuntsic, près service et métro. 1250\$/mois chauffé. 514 793-2342, dispo sept.

PARIS - MONTPARNASSE
3/4 pers. Confort. Prix dégressif Août/septembre. 514 287-1313

PARIS
Atelier meublé, libre en août, équipé, 2 c.c., ensoleillé, calme. Entrée privée arborée, dans le sympathique quartier de Belleville, métro, 15 minutes de Châtelet. 2800\$/mois (800\$/sem). 33.1.40.30.09.14 riouxchristian@yahoo.com

307 LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion" achetée à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142 4487 de la Roche-Mt-Royal

506 ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

ArgentDirect.com
Prêts de 500 \$ et plus, sans enquête de crédit, approbation 1h. 1-888-374-5777

WESTFALIA 1989
Très bonne condition. Conduite manuelle. Jamais sorti l'hiver. Nouveau prix : 9 500\$ 514 277-2856

695 AUTOMOBILES

Dans le cadre de l'exposition du **Granby international des voitures anciennes**, qui se tiendra les 27 et 28 juillet 2013, au parc Daniel Johnson à Granby. Un encan de véhicules de 1993 et moins aura lieu le samedi 27 juillet à compter de 10h. Bienvenue aux vendeurs et acheteurs ! Pour inscrire un véhicule : 450 659-6209 450 797-3856

695 AUTOMOBILES

598 SERVICES DIVERS

MAGOG
Pour vos réunions d'affaires, réceptions de tout genre, 4 salles privées, menu du terroir. www.auxjardinschampêtres.com

Pour publication section décès

La Mémorial
1865, rue Du Hove
Montréal Qc H2K 2S4
514 525-1149
Télocopieur: 514 525-7999
necrologie@llememorial.com

Brevet accordé du lundi au vendredi de 10h30 à 19h30
Par téléphone, télécopieur ou par courriel le samedi et dimanche de 12h00 à 17h00

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE LA SCHIZOPHÉNIE

De l'information pour comprendre, du soutien et de l'entraide pour mieux vivre.

514 251.4000 poste 3400
1 866 888.2323
www.schizophrenie.qc.ca
info@schizophrenie.qc.ca

AVIS DE DÉCÈS

Boulé, Frère Jean-Marc, capucin

Le 15 juillet 2013, à l'âge de 73 ans, est décédé au CHUL de Québec, le frère Jean-Marc Boulé, directeur général du Séminaire Saint-François (SSF), connu sous le nom de Père Boulé. Il était le fils de Jean-Marie Boulé et de feu Blanche Dion.

Il laisse dans le deuil son frère Camille (Denise Vézina) et feu Michel (Nicole Lavioie), ses sœurs Nicole (feu Denis Bouchard) et Édith, plusieurs neveux et nièces, son oncle frère Rodrigue Dion capucin, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines des familles Boulé et Dion. Les Frères mineurs Capucins tiennent à exprimer leur sympathie à tous ceux qui, avec eux, sont attristés par le décès de leur frère Jean-Marc.

Les Capucins, les membres de sa famille et du personnel du SSF recevront les condoléances le vendredi 26 juillet de 13 heures à 19 heures au SSF (4900 rue St-Félix, St-Augustin-de-Desmaures). Une célébration commémorative aura lieu au même endroit le samedi 27 juillet à 10 h 30, présidée par Mgr Lacroix, évêque de Québec. La messe des funérailles sera célébrée le lundi 29 juillet à 11 heures, à la Chapelle de La Réparation de Montréal (3650 boul. de la Rousselière, Montréal); elle sera précédée d'un temps de prière le 28 juillet à 19 heures, au même endroit.

Les messages de sympathie peuvent être transmis à la communauté des Capucins (provcap@videotron.ca) ou au Séminaire Saint-François.

Les personnes qui souhaitent faire un don sont invitées à le faire à la Fondation du Séminaire Saint-François située à la même adresse que le SSF (418-872-0611).

Direction :
Alfred Dallaire
MEMORIA
www.memoria.ca 514 277.7778

Un don d'espoir pour la vie

ARMÉE DU SALUT
1-877-488-4222
www.ArmeduSalut.ca

SP La vie avec la schizophrénie en français

La schizophrénie en français ne bouleverse pas que la vie d'une seule personne à la fois. Elle bouleverse des familles entières.

Société canadienne de la schizophrénie en français
1 800 269-7522 www.schizophreniefrancais.ca

ACTUALITÉS

#CHRONIQUEFD

Traquer le passé, sauver le présent



FABIEN DEGLISE

La campagne de publicité qui prend son envol aujourd'hui dans plusieurs grandes villes d'Allemagne risque de ne pas passer inaperçue. Pour une énième fois — et sans doute la dernière —, le centre Simon-Wiesenthal, institution réputée pour sa chasse inlassable aux anciens nazis partout sur la planète, a décidé d'interpeller la population, par l'entremise d'affiches, afin de mettre la main au collet, près de 70 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, aux derniers artisans et surtout exécutants en chemise brune de l'Holocauste. Forcément, le souvenir des pires crimes contre l'humanité s'estompent avec le temps.

L'«Opération de la dernière chance II» — c'est le nom donné à la chose — vise à combattre cette fatalité. Comment? En déployant des affiches dans les grandes villes de la République fédérale, Berlin, Hambourg, Cologne, Francfort, rapportait la semaine dernière le magazine allemand *Der Spiegel*. Sous un slogan sans équivoque — «Tard, mais pas trop tard» —, le centre y propose une récompense d'environ 33 000 \$ à quiconque possède de l'information permettant l'arrestation des derniers gardiens des camps de la mort toujours en vie. Il en resteraient une 50^e en ce moment, au pays d'Angela Merkel. Une ligne téléphonique a été créée à cette fin.

Évacuons tout d'abord l'ironie d'un appel à la délation orchestré par un groupe dont la mission est de ramener à notre bon souvenir les atrocités perpétrées contre les Juifs, victimes d'un délire totalitaire et eugénique, oui, mais également victimes pour beaucoup de cette même délation nourrie par la «banalité du mal», comme l'a si bien exposé la philosophe allemande Hannah Arendt, dont la pensée a récemment été remise au goût du jour. La réalisatrice Margarethe von Trotta ne peut d'ailleurs qu'en être durablement remerciée.

Avec sa nouvelle campagne, le centre Simon-Wiesenthal ne se formalise pas de ce paradoxe, préférant plutôt parler d'un projet qui vise à la fois à rendre justice à toutes les victimes de l'Holocauste et à condamner ses auteurs, résume dans les pages de la publication tudesque Efraim Zuroff, directeur de l'organisme depuis ses bureaux de Jérusalem. «C'est aussi une contribution importante pour lutter contre l'oubli [de cette horreur] par les générations futures. L'âge avancé des auteurs de ces crimes ne devrait pas être une raison pour cesser les poursuites. La fuite du temps ne fait pas disparaître leur culpabilité, elle ne doit pas non plus protéger les meurtriers.»

Culpabilité en mutation

Course contre la montre, cette chasse aux derniers nazis, dont la plupart des grands leaders ont, d'une manière naturelle, déjà cassé leur pipe, est étonnante dans une Allemagne où les tribunaux ont décrété dans les années 60 et 70 que ces grands chefs nazis étaient certainement les principaux responsables, contrairement aux subalternes dont la responsabilité était plus limitée, puisqu'ils devaient répondre à une chaîne de commandement.

Or, en décembre 2011, un tribunal de Munich a modifié les perceptions en condamnant à cinq ans de prison le vieux John Demjanjuk, un Ukrainien âgé de 91 ans qui a été gardien du camp d'extermination de Sobibor, en Ukraine. Il a été reconnu coupable de complicité du meurtre de 28 060 Juifs. L'homme, qui avait émigré aux États-Unis en 1951, est mort l'année dernière.

En juin 2013, un autre ancien nazi a été arrêté pour les mêmes motifs: Laszlo Csatary, 98 ans, Hongrois soupçonné d'avoir favorisé la déportation de Juifs vers le tristement célèbre camp d'Auschwitz. Un mois plus tôt, l'Allemand Hans Lipschis s'est fait rattraper lui aussi par son passé à 93 ans. En 1941, il a été gardien dans ce même complexe militaro-carcéral où l'odieux a trouvé quotidiennement sa force d'entraînement dans l'obscurantisme, la peur de l'autre, l'indolence des élites et des intellectuels, le repli des identités et ce vide de la pensée qui a fait émerger cette «obéissance consentante» dont Hannah Arendt a, par la suite, défini le cadre dans son exploration théorique des «origines du totalitarisme».

Avec la distance, l'obsession de la poursuite des vieux nazis, dont plusieurs ont désormais perdu la conscience de leur propre existence, la faute à quelques maladies de vieux, ressemble un peu à de l'acharnement. La critique ne manque pas, d'ailleurs, d'être entendue. Mais pour le centre, elle se veut aussi une façon de faire œuvre d'éducation dans un présent qui, ici et là, n'est pas sans présenter de troublantes similitudes avec un passé vieux de 100 ans, où les bases de cette horreur érigée en système ont été posées.

Le centre Simon-Wiesenthal le sait bien: la perte de repères et d'appartenance au monde, l'effondrement des références communes dans une société tracent la voie à la montée des idéologies, de la morale et des dogmes, qui deviennent alors, avec leurs réponses simples à des problèmes complexes, la seule forme de pensée valable, le nouveau cadre du vivre-ensemble. La polarisation des «débat» peut en être le début de l'incarnation, avec l'émergence d'une «terrifiante solidarité négative», dont parlait Arendt et à laquelle elle aimait opposer l'anticonformisme comme condition *sine qua non* de l'accomplissement intellectuel.

Un anticonformisme qui, en 2013, peut prendre la forme d'une ultime battue, d'une dernière chasse ciblant des artisans d'une épouvantable dérive ne pouvant plus courir pour se sauver, comme on peut se donner l'impression qu'en le faisant, c'est un peu le présent qu'on sauve.

Cette chronique fait relâche pour l'été. Elle sera de retour le 27 août.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le réseau cyclable de Montréal s'est beaucoup développé, ces dernières années, et la métropole est aujourd'hui considérée comme la meilleure ville cycliste en Amérique du Nord.

ÉLECTIONS MUNICIPALES MONTRÉALAISES

Les candidats à la mairie courtisent les cyclistes

MARCO FORTIER

Les candidats à la mairie de Montréal courtisent assidûment les cyclistes, qui forment pour la première fois un groupe de pression incontournable dans une campagne électorale au Québec.

Aménagement de nouvelles pistes cyclables, campagne de sensibilisation contre l'ouverture intempestive de portières, déneigement de voies cyclables en hiver, et ainsi de suite: les partis municipaux rivalisent d'imagination pour obtenir l'appui des adeptes du vélo. Montréal est considérée comme la meilleure ville cycliste en Amérique du Nord, avec plus de 900 000 adeptes du deux-roues, et ça se reflète sur le terrain politique.

L'ancien journaliste Philippe Schnobb, candidat de l'Équipe Denis Coderre, a rencontré la semaine dernière un groupe informel de cyclistes de la Coalition vélo de Montréal pour sonder leurs besoins. Équipe Coderre fera une place importante au vélo dans sa plateforme électorale, indique M. Schnobb, qui se déplace sur deux roues été comme hiver. «C'est clair qu'il y a de plus en plus de cyclistes et un lobby du vélo à Montréal. Tant mieux», dit le responsa-

ble des transports au sein d'Équipe Coderre. Il est candidat au poste de conseiller dans le district Saint-Jacques, au centre-ville de Montréal.

Plateforme ambitieuse

Le parti Projet Montréal, de Richard Bergeron, prépare de son côté une plateforme ambitieuse pour encourager les déplacements à vélo. Une version préliminaire du programme «vélo» du parti, obtenue par *Le Devoir*, met de l'avant une vingtaine de propositions.

«Il faut augmenter la sécurité et la fluidité des déplacements à vélo», dit Magali Bebronne, coauteure du programme cycliste de Projet Montréal. Elle fait partie d'un groupe informel de cyclistes très actif à Montréal, été comme hiver.

Projet Montréal propose d'améliorer le passage des vélos sur les ponts et sous les viaducs, où les cyclistes se sentent souvent menacés par les voitures. Plusieurs grandes artères, comme Saint-Denis, Saint-Laurent, Papineau ou De Lorimier, passent sous deux voies ferrées qui traversent l'île d'est en ouest. Dans ces tunnels sombres et étroits, les vélos se font frôler par les véhicules sur des chaussées

pleines de trous. «On a l'impression de jouer au loto quand on passe sous ces infrastructures-là», dit Magali Bebronne. Un cycliste a même reçu une contravention la semaine dernière pour avoir roulé sur le trottoir du «tunnel de la mort», rue d'Iberville, réputé comme un endroit dangereux pour les cyclistes et pour les automobilistes.

La plateforme de Projet Montréal propose davantage de marquage au sol pour délimiter des endroits réservés aux vélos, notamment aux intersections. Le programme suggère aussi d'étudier le virage à droite aux feux rouges pour les vélos, avec priorité aux piétons; le passage des vélos aux feux pour piétons (avec priorité aux piétons) est aussi envisagé, après étude. Projet Montréal propose en outre de déneiger beaucoup plus de pistes cyclables en hiver. Le nombre de cyclistes hivernaux a augmenté de façon considérable l'an dernier.

Tous les partis, y compris la coalition entre Marcel Côté et Louise Harel de Vision Montréal, proposeront d'étendre considérablement le réseau cyclable.

Le Devoir

Certains pourraient être privés d'électricité jusqu'à mercredi

Quelque 16 000 abonnés d'Hydro-Québec étaient toujours privés d'électricité, lundi soir. Les secteurs les plus touchés étaient ceux des Laurentides, avec quelque 7 700 clients, de l'Outaouais, avec 5 100 abonnés, Laval, où 2 400 foyers étaient toujours sans électricité, et Lanaudière, où 600 ménages n'avaient pas retrouvé la lumière. Ailleurs, il n'était plus question que de pannes isolées. Au pire de la situation, après les violents orages de vendredi, 560 000 abonnés d'Hydro-Québec n'avaient pas d'électricité. Pour les foyers toujours en panne, la société d'État rétablit progressivement le courant. Cependant, certains abonnés dans les secteurs les plus gravement touchés pourraient devoir attendre jusqu'à mardi dans la journée et même jusqu'à mercredi pour certains. Depuis le week-end, plus d'un millier de personnes, des employés d'Hydro-Québec mais aussi des entrepreneurs privés et des employés d'Énergie Nouveau-Brunswick venus prêter main-forte, sont à pied d'œuvre pour rétablir la situation.

La Presse canadienne

Une filiale de Dessau décroche un contrat pour le futur pont Champlain

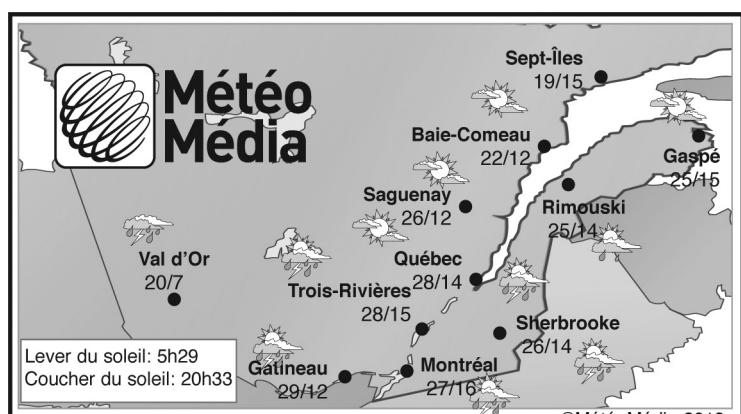
Ottawa — Le gouvernement Harper a annoncé, lundi, avoir choisi la firme LVM inc., une filiale de Dessau, pour réaliser des études géotechniques en vue de la construction du nouveau pont Champlain. Le contrat, dont la valeur n'a pas été précisée, vise à réaliser une série d'études techniques et de services de laboratoire. Des forages seront réalisés dans les sols et le roc, des investigations seront menées dans les matériaux jouxtant le pont et la qualité environnementale des sols sera évaluée, notamment. Selon le communiqué émis par le gouvernement, ces travaux influenceront l'apparence du nouveau pont, dont le nom n'a toujours pas été choisi. Ce nouvel axe de transport reliant Montréal à la Rive-Sud sera construit en partenariat public-privé (PPP) et il sera doté d'un péage. La firme Dessau est sur la sellette depuis quelques mois, alors qu'un de ses anciens dirigeants, Rosaire Sauriol, a confirmé devant la commission Charbonneau avoir eu recours à de la fausse facturation et avoir participé à un stratagème de collusion pour se partager les contrats publics.

La Presse canadienne

Les incendies de forêt sont maîtrisés

Québec — La SOPFEU a confirmé lundi que tous les incendies de forêt sur son territoire sont maîtrisés, y compris le feu qui sévit dans le secteur de Baie-Johan-Beetz sur la Côte-Nord. Les patrouilles de détection se poursuivent, mais les pluies des derniers jours ont considérablement facilité le travail sur le terrain. La Société de protection des forêts contre le feu rapporte à ce jour 355 incendies contre 435, selon la moyenne des dix dernières années pour cette période de l'année. En termes d'hectares de forêt, les ravages se chiffrent à 65 000, contre 96 000 hectares de forêt brûlés à pareille date en 2012.

La Presse canadienne



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Var 22/13	Ora 23/14	Londres	Ora 30/16	Nua 29/14
Moncton	Ave 26/17	Ave 25/15	Los Angeles	Sol 21/17	Sol 21/17
Saint-Jean	Ave 24/17	Plu 20/14	Mexico	Sol 24/14	Plu 23/13
Toronto	Ora 27/14	Sol 22/14	New York	Ora 27/23	Sol 29/23
Vancouver	Sol 23/16	Sol 23/16	Paris	Ora 32/21	Sol 28/20
Winnipeg	Sol 23/14	Var 24/13	Tokyo	Ora 31/25	Plu 26/24

Montréal	Ce soir	Demain	Jeu	Ven
Aujourd'hui	16	21/12	23/15	25/16
Possibilité d'orages, pdp 60%	Possibilité d'orages, pdp 60%	Ciel variable.	Ensoleillé.	Ensoleillé.

Québec	Ce soir	Demain	Jeu	Ven
Aujourd'hui	14	19/10	22/12	23/13
Possibilité d'orages, pdp 40%	Orages, pdp 40%	Averses isolées, pdp 60%	Ensoleillé.	Ensoleillé.

Gatineau	Ce soir	Demain	Jeu	Ven
Aujourd'hui	12	21/11	24/13	26/15
Possibilité d'orages, pdp 40%	Possibilité d'orages, pdp 40%	Passages nuageux.	Ensoleillé.	Ensoleillé.

Soyez au courant du temps qu'il fera dans 14 jours.

Consultez la tendance 14 jours.



MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- Petit poisson - Catégorie de classement de l'espèce humaine.
- Juge musulman - Os du bras.
- État du nord-est de l'Inde - Palmier à huile.
- Cassant - Sale.
- Instrument indien.
- Travaillent avec des fils.
- Firmament - Retirée.
- Maghrébin de France - Prénom féminin.
- Framboisiers - Feuilles.
- Consacrée - Irascible.
- Expulser de l'air - Qui a vu le jour.
- Désavantagée - Publiés.
- Enchâssé - Nichon.
- Souffle bruyant - S'oppose au progrès.
- Dévoilé - Petite quantité.
- Étendue d'eau salée - Ruminant des Pyrénées.
- Dieu grec de la Guerre - Enlèvent le haut de.
- Interrogé - Mal traité.
- Crochet double - Austères.

VERTICALEMENT

- Nouvelle, au Canada - Endroit où règne une grande confusion.
- Semblable - La saison des récoltes.
- Promulgué - Vases.
- Thymus du veau - Tromper (En faire ...).
- LEGENDE BEBE
- ATEMI TARPAN
- CRAILLE RAIL
- COIN UTERINE
- HI CIMES S V
- ATRE ASPASIE
- M AREC OVINE
- PAN RHONE D
- LTASSE TROTE
- ANTI LAOTIEN
- ISRAEL NIENI
- NIELLER EISSE

SOLUTION DU DERNIER

ÉDITORIAL

CONSEIL DE LA FÉDÉRATION

La mauvaise idée

Demain s'ouvrira à Niagara-on-the-Lake la rencontre estivale annuelle du Conseil de la fédération canadienne. Plutôt inutile ces dernières années en raison de l'absence de volonté commune des premiers ministres des provinces d'entretenir quelque rapport de forces avec Ottawa, le Conseil doit se ressaisir dans le dossier de la formation de la main-d'œuvre... ou disparaître.



lors qu'elle était dans l'opposition, la chef du Parti québécois, Pauline Marois, laissait entendre qu'elle ne participerait pas à la «belle» qu'est le Conseil de la fédération.

En campagne électorale, M^{me} Marois avait changé d'idée: oui, elle participerait aux assemblées du Conseil de la fédération pour éviter d'être accusée d'adopter la politique de la chaise vide, mais elle s'engageait à négocier d'égal à égal avec Ottawa selon les principes de la gouvernance souverainiste.

Créé en 2003 à l'initiative de Jean Charest pour faire en sorte que les provinces «assument un leadership» au sein d'une fédération «plus constructive et plus coopérative», le conseil s'est fait couper les ailes d'entrée de jeu par un premier ministre canadien qui prétendait respecter les compétences des provinces tout en refusant de discuter avec l'ensemble d'entre elles. Comme M^{me} Marois, M. Harper aussi préférait discuter d'égal à égal avec chaque province... sans négocier avec aucune.

Dans le dossier des transferts en santé, Ottawa a donc imposé purement et simplement sa formule de participation à laquelle les provinces seront soumises après 2014. Une perte financière de 36 milliards par rapport à la formule existante. Puis, à l'occasion du dernier budget fédéral, on annonçait la création d'un nouveau programme de formation en entreprise baptisé Subvention canadienne pour l'emploi dont on a conçu et diffusé les messages télévisés avant même d'en avoir discuté avec les provinces.

L'objectif de former la main-d'œuvre est louable, mais pour financer ce programme, Ottawa demande aux provinces de recycler 300 millions qu'il leur verse déjà chaque année à des fins de formation. En acceptant, les provinces devraient donc mettre fin aux programmes existants aux dépens des établissements, des formateurs et des bénéficiaires, pour les remplacer par un programme géré directement par les entreprises, selon leurs besoins immédiats.

En plus de leur retirer 300 millions pour les rediriger vers l'entreprise, Ottawa exige de ces mêmes provinces et des entreprises participantes qu'elles ajoutent chacune un montant équivalent. Or, non seulement les provinces ne sont pas d'accord avec une approche aussi réductrice de la formation, mais ni elles ni les PME n'auraient les moyens de suivre Ottawa sur ce terrain.

S'il est un thème qui devrait faire l'unanimité lors de la rencontre du Conseil de la fédération, cette semaine, et conduire à la création d'un front commun des provinces pour bloquer l'initiative fédérale, c'est bien celui de la formation, puisqu'il relève de leur compétence.

Quant au gouvernement du Québec, qui revendique le droit de retrait du programme avec pleine compensation, l'occasion est belle d'inciter les autres provinces à en faire autant si Ottawa campe sur ses positions. Pour une fois que ce Conseil de la fédération servirait à autre chose que de faire déguster des spécialités locales à des premiers ministres en vacances, il faut sauter sur l'occasion, ou mettre la hache dans l'organisation.

j-rsansfacon@ledevoir.ca

LA NORVÉGIENNE EMPRISONNÉE ET LIBÉRÉE

De la barbarie

N'eussent été les pressions internationales aussi nombreuses qu'indignées, Marte Deborah Dalelv, jeune Norvégienne de 24 ans, croupirait dans une prison de Dubaï, l'un des sept Emirats arabes unis (EAU). Pour quel motif? Ce dernier avait estimé que le viol pour lequel elle avait porté plainte n'en étant pas un, elle avait eu des relations hors mariage et consommé de l'alcool. En conséquence, elle devait passer seize mois derrière les barreaux.

Avant toutes choses, il faut savoir qu'au royaume des barbares, pour que le viol soit reconnu il faut que l'agresseur le confesse ou, tenez-vous bien, que quatre mâles ayant été témoins du méfait... témoignent. Tout un chacun aura compris qu'aux EAU et ailleurs dans cette région, la version wahhabite du Coran, la version la plus obscurantiste de l'islam, conçue en Arabie saoudite et imposée par elle, écrase les femmes. Et ce, parce que l'architecte de la version en question était contre tout en général, et contre les femmes en particulier.

Dans ces pays, la sauvagerie ayant préséance sur tout, la femme reste mineure sa vie durant. On ne répètera jamais assez qu'il lui est interdit de conduire, de sortir sans la présence d'un mâle ou sans bracelet électronique, de travailler, de voter, etc. L'Arabie saoudite a cultivé la schizophrénie des sexes avec un fanatisme si pointilleux, si sourcilieux que ses dirigeants ont décidé récemment ceci: des cloisons hautes de 1,60 m seront érigées dans les magasins afin que, là aussi, l'apartheid à l'endroit des femmes soit confirmé.

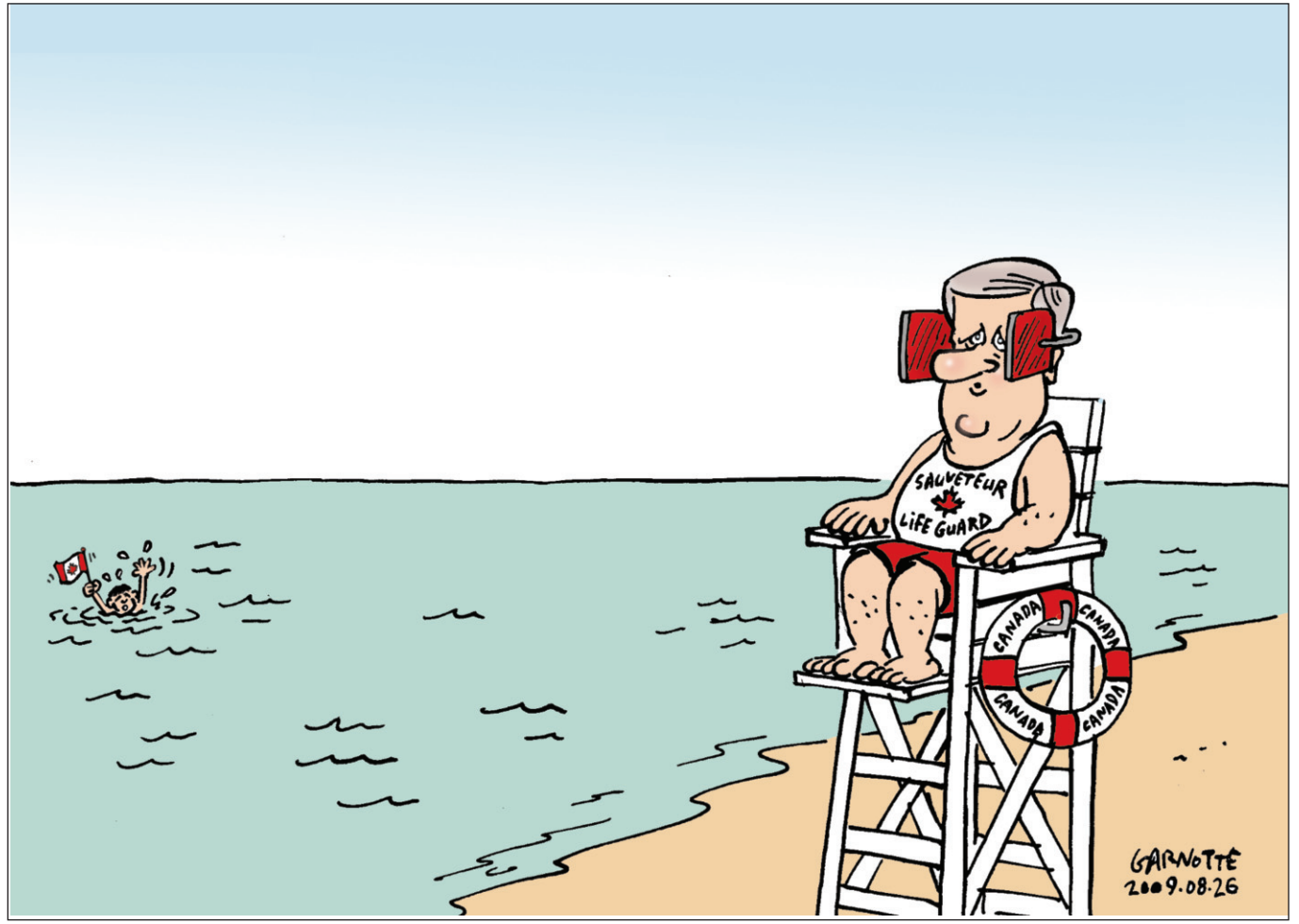
On l'a déjà souligné, on va le répéter. Dans les années 70, des débats consacrés au sort infligé aux Noirs d'Afrique du Sud étaient légion, les pétitions dénonçant cette réalité se suivaient, des manifestations étaient organisées partout en Occident. Cette batterie de réactions avait même fini par convaincre le président Jimmy Carter de décréter le boycott d'un pays où les Afrikaners, d'ascendance néerlandaise, cousins germaines de ceux qui furent les premiers marchands d'esclaves aux États-Unis d'Amérique, estimaient que les Noirs formaient une race inférieure. Par conséquent, ils furent parqués dans des camps, nommés bantoustans, dont devaient s'inspirer Adolf Hitler.

Ainsi, vis-à-vis de l'Afrique du Sud, les pressions prirent des formes si diverses qu'elles traduisaient le profond malaise, c'est le moins qu'on puisse dire, des opinions publiques. Curieusement, concernant l'EAU, l'Arabie saoudite et autres contrées dont la haine de la moitié du monde, de la femme, tient lieu de politique tous azimuts, c'est silence radio. Cela relève du pitoyable. Car taxer ces pays de féodalité, c'est faire injure au Moyen Âge, eux qui détestent l'idée même de progrès et d'humanité.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



REPRISE

LETTRES

Le prix de l'essence, quel hasard!

Il ne fallait pas être un grand théoricien de la finance, me direz-vous, pour connaître la date de la prochaine hausse du prix du litre de l'essence à la pompe. C'est devenu outrageusement récurrent, cela depuis des années. Il est clair que les pétrolières avaient placé un X sur leur calendrier depuis longtemps; les vacances de la construction étaient ciblées. Ça vous étonne?

Que l'Institut canadien des produits pétroliers ne vienne pas, inutilement, tenter de faire avaler au bon peuple payeur des théories internationales vides écrites d'avance. Pendant ce temps, la célèbre Régie de l'énergie, notre valeureux chien de garde incapable d'aboyer, dort encore au gaz. De plus, les gouvernements adoptent le mutisme, car leurs revenus fiscaux augmentent, cela sans porter le poids de la culpabilité. Mais au fond, si le consommateur ne dit mot, pourquoi les pétrolières insatiables de profits qui, manifestement, ne désirent pas se rasséréner, n'en profiteraient-elles pas?

Michel Beaumont
Québec, le 19 juillet 2013

La signalisation au sol, vous connaissez?

C'est à se demander parfois si les automobilistes regardent et tiennent compte de la signalisation routière au sol. Pourtant elle est

aussi importante que celle affichée sur un panneau. Combien de conducteurs ne respectent pas, lors d'un arrêt face à un feu rouge, le couloir de deux lignes réservé aux piétons. Lors d'un récent tour de l'île d'Orléans, j'ai noté un vingtain d'infractions, un nombre sidérant, par d'imprudents chauffards qui bafouaient complètement le respect de la ligne blanche continue au centre de la route. Les automobilistes dépassaient à volonté, cela sans gêne, ni regret. Suite à tout cela, je crois que le ministère des Transports du Québec devrait, incontestablement, réviser son approche pédagogique sur l'importance de la signalisation au sol, sans quoi le problème demeurera entier.

Simone St-Laurent
Québec, le 21 juillet 2013

Turpitude

Quel n'est pas mon désarroi quand je constate tout le gaspillage d'eau qui a cours dans la banlieue tranquille où je vis quand l'été arrive, qui plus est, par temps de canicule! Avons-nous perdu le sens des réalités? L'eau est essentielle à nos vies, mais également rare de par le monde. Ici — et c'est bien une manifestation de notre confort matériel et de notre apathie nationale face à la dilapidation de nos richesses naturelles —, nous nous permettons d'employer cette précieuse ressource à des fins... inutiles! Je suis chaque fois ulcéré d'observer bon nombre de mes voisins qui gaspillent de façon éhontée l'eau sur leur asphalte ou leur demeure, et ce par trente degrés

Celsius! Quel désœuvrement, quel manque de civisme! Quant aux pelouses (véritable obsession chez plusieurs),

quelle n'est pas ma stupéfaction de voir d'innombrables terrains inondés jusqu'au débordement alors que les maisons qui y sont sises sont plongées dans l'obscurité? Ces gens se couchent l'esprit tranquille tout en laissant impunément l'eau couler (pendant combien d'heures!?). Quelle paresse, quelle apathie délétère! Ne serait-il pas possible que l'arrosage se fasse manuellement pendant, disons... dix minutes?

En ce qui me concerne, j'interdirais purement et simplement ces arrosoirs automatiques. De toute façon, les règlements concernant l'arrosage des gazons (il y en a, sachez-le) ne sont pour ainsi dire jamais respectés. Quelle turpitude!
Charles-Aimé Lafortune
Saint-Charles-Borromée, le 19 juillet 2013

Lever les yeux

Dans son texte du 19 juillet (Le Devoir), Lise Payette fait l'éloge du livre *Démocratie* de Francis Dupuis-Déri, qu'elle trouve «passionnant». Le maire Régis LaBeaume n'a vraisemblablement pas lu le livre de cet auteur, dont il s'est moqué il y a quelques années en l'assimilant à un hurluberlu parce qu'il manifestait devant l'hôtel de ville de Québec. On voit qu'il y a diverses façons d'apprécier les hommes et leurs œuvres.

Jean-Marie Desgagné
Québec, le 20 juillet 2013

LIBRE OPINION

Le génie-conseil, une fonction publique parallèle coûteuse

LUCIE MARTINEAU
Présidente du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ)

MICHEL GAGNON
Ingénieur, président de l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ)

Privées de contrats publics, des firmes de génie-conseil seraient sur le point de faire faillite. En effet, selon *La Presse*, les contrats publics représentent 75% des activités de Dessau.

À l'heure de la mondialisation, où la planète devrait être leur client, des firmes de cette importance, après plus de 50 ans d'existence, ont toujours besoin de l'État pour survivre. Dans ce cas, doit-on toujours parler de sociétés privées, ou plutôt d'entreprises vivant aux crochets de l'État? Ne s'agit-il pas plutôt d'une fonction publique parallèle et coûteuse pour les contribuables québécois?

En effet, le rapport de l'Unité anticollusion (rapport Duchesneau) mentionne que le recours aux firmes dites «privées», outre qu'il rend le ministère des Transports (MTQ) vulnérable et dépendant, coûte de

79 à 131% plus cher que lorsque les travaux sont réalisés à l'interne. Pour le seul MTQ, on parle de centaines de millions versés en trop. Selon l'ingénieur Bernard Lamarre, fondateur de Lavalin (aujourd'hui SNC-Lavalin), la crise de confiance que vit l'industrie du génie-conseil serait due à René Lévesque. Sa loi électorale aurait forcé en quelque sorte des firmes à utiliser des prétextes pour la contourner. Il en va probablement de même pour les firmes qui ont fraudé la loi sur la concurrence. Si la loi n'existait pas, il n'y aurait pas eu faute. La belle affaire!

D'ailleurs, quel remède la firme Beaudoin Hurens souhaite-t-elle que le gouvernement apporte à la réglementation? Que les firmes puissent sous-missionner, comme pour le MTQ, sans citer de prix auprès des municipalités. Bizarre, l'entreprise dite privée ne veut plus que les règles du libre marché s'appliquent. Pourtant, en Ontario, le ministère des Transports de cette province demande des prix et le réseau routier n'en souffre pas, contrairement, peut-être, aux actionnaires des firmes.

Avant de continuer à donner la respiration artificielle à des firmes qui ne sont pas en mesure de faire leur place dans un monde

de concurrence et de libre-échange, le gouvernement doit remettre en question sa stratégie d'octroi de contrats publics.

Nous croyons qu'il n'est pas avantageux pour les contribuables québécois de continuer à subventionner les firmes dites privées en leur réservant des travaux qui pourraient être réalisés à moindre coût par le secteur public. De plus, nous croyons que pour tous les contrats publics, le gouvernement devrait, tout comme en Ontario, exiger que les firmes accompagnent leurs soumissions de prix.

Au demeurant, même si des firmes ferment faute de contrats publics, le génie québécois n'est pas en péril, bien au contraire. Comme le mentionne l'ingénieur Nicolas Théberge de la firme Hatch, «aucun ingénieur qui veut travailler ne se retrouvera au chômage». D'ailleurs, les firmes Hatch et Stantec sont en recrutement intensif. Le MTQ peine à embaucher malgré la crise. Il manque toujours d'ingénieurs et de techniciens d'expérience.

Enfin, les gestionnaires intègres des autres firmes qui n'ont pas pu prendre leur envol en raison de la collusion et de la corruption seront récompensés. Il est grand temps de penser à eux et à leurs employés.

IDÉES

GRILLE DE SÉLECTION DES IMMIGRANTS

Les nouveaux arrivants non francophones peuvent être francisés

TANIA LONGPRÉ

Enseignante de francisation aux adultes immigrants, auteure de Québec cherche Québécois pour relation à long terme et plus, Stanké, 2013.

Récemment, dans la *Gazette officielle du Québec*, la ministre Diane De Courcy annonçait que son ministère modifiait les critères relatifs à la connaissance linguistique des aspirants immigrants au Québec, qui entrera en vigueur dès le 1^{er} août prochain. Cette modification à la grille de sélection de nos immigrants fera en sorte qu'aucun point ne sera accordé pour la connaissance du français ou de l'anglais si le niveau de langue du demandeur est inférieur au niveau intermédiaire. Au premier regard, cette mesure est positive et fera en sorte que plus d'immigrants arriveront ici en parlant déjà un français fonctionnel. Le Québec désire pouvoir attirer plus d'immigrants francophones. Dans une nation francophone, c'est un objectif louable et normal, mais devrions-nous le faire au détriment des autres qui, une fois francisés, maîtriseraient aussi la langue officielle?

En outre, on peut se questionner à d'autres égards. Par exemple, cette politique exclurait-elle des nouveaux arrivants ne maîtrisant pas le français ou provenant de bassins où l'accès au français est plus difficile, par exemple d'Amérique latine ou de certains pays d'Europe? Pourtant, le français, bien qu'il soit un facteur prédominant dans l'intégration de nos immigrants, n'est pas le seul que nous devrions prendre en considération. Bien entendu, si un immigrant ne connaît pas la langue d'un pays où il vit, son intégration est pratiquement impossible. À l'inverse, on peut aussi être francophone et avoir des codes culturels tellement différents qu'on ne pourra jamais s'intégrer. Enfin, devenir Québécois peut ne faire pas partie des projets de ceux qui s'établissent ici.

La langue n'est pas tout

Mais est-ce que le fait de parler la langue de la majorité fait en sorte que l'intégration se fera plus facilement? Que ces personnes trouveront un emploi dans leur domaine de compétence, pour lequel on les a choisies, plus rapidement que ceux qui doivent passer par la francisation, et ce, même lorsqu'ils commencent au niveau débutant? Pas tout à



Accueillir de nouveaux arrivants et les sélectionner selon différents critères, dont la maîtrise du français, est relativement facile. En revanche, s'occuper de leur intégration semble ardu.

fait, plusieurs néo-Québécois, une fois francisés, parviennent à s'adapter très facilement à la société québécoise, à apprendre un excellent français dans les classes offertes au Québec et dénient un emploi correspondant à leur niveau. Plusieurs ne réussissent pas, mais ceux-ci peuvent même être francophones ou avoir un bon niveau de français: la langue n'est pas tout. Maîtriser l'italien, par exemple, ne fait pas de moi une Italienne.

Il est en de même pour tous ceux qui connaissent une langue par intérêt: vous pouvez maîtriser une langue mais ne pas maîtriser une culture. La langue est une clé qui ouvre la porte sur une société, mais elle ne fait pas en sorte que celle-ci s'ouvre devant nous sans aucun effort. Une bonne dose de curiosité et d'intérêt est nécessaire afin de saisir toutes les nuances d'une société et d'arriver à s'y sentir bien. S'intégrer, cela se fait, bien sûr, d'abord, par la maîtrise du français, langue commune du Québec, mais aussi et

surtout par le milieu de travail, pourquoi ne pas faire un travail considérable dans les équivalences de diplômes, par exemple, plutôt que de condamner ceux qui ne parlent pas français à ne pouvoir immigrer ici? Tous devraient avoir la même chance de pouvoir immigrer ici. Cependant, le gouvernement devrait exiger que ceux qui ne parlent pas français se francisent, à défaut d'être déjà francophones. Ne nous leurrons pas: plusieurs bassins d'immigrants potentiels n'ont le français ni comme langue maternelle ni comme langue seconde ou étrangère. Sont-ils moins qualifiés pour immigrer? Est-ce cela que le gouvernement essaie de nous dire?

Capacités d'intégration

De plus, ce n'est pas parce qu'on partage une langue qu'on est semblables. Plusieurs francophones que nous accueillons ici ont une culture tout à fait différente de la nôtre; en effet, nous partageons la même langue,

mais nos mœurs et traditions peuvent être fort différentes.

Il y a lieu de se pencher sur l'intégration à notre société des immigrants parlant déjà notre langue. Je pense qu'on devrait augmenter l'importance accordée aux capacités d'intégration que possèdent les gens à s'adapter au Québec. Bref, peu importe d'où les immigrants viennent ou en ce qu'ils croient, l'important est qu'ils aient un désir de se joindre à nous, de s'acclimater au Québec, de manifester leur désir de devenir Québécois ainsi que de partager nos projets d'avenir, dont ils font maintenant partie, qu'ils soient enclins à adopter nos modes de vie, afin de ne pas vivre isolés et pouvoir se trouver une place sur le marché du travail.

En tant que société, nous devons nous demander pourquoi certaines communautés, francophones ou pas, n'arrivent pas à s'intégrer et identifier des solutions qui nous permettront une cohésion sociale, en français, langue commune, mais aussi dans le succès de l'intégration, domaine qu'on oublie le plus souvent au Québec. Accueillir de nouveaux arrivants et les sélectionner selon différents critères, dont la maîtrise du français est relativement facile. En revanche, s'occuper de leur intégration semble ardu: ne pourrions-nous pas commencer à travailler de ce côté? Bien sûr, cela entraîne des frais, mais intégrer des gens, ce n'est pas gratuit, et ce n'est surtout pas un domaine dans lequel nous devrions tenter d'économiser. Cela va de soi, ne sélectionner que des gens maîtrisant le français entraînera une réduction des dépenses dans la francisation, qui coûte évidemment cher, soit environ 7000\$ par année par immigrant — en commission scolaire, par exemple —, mais ça «vaut le coût» lorsque nos nouveaux arrivants parviennent à refaire leur vie parmi nous.

La vraie question que nous devrions nous poser, si nous coupons toujours en francisation, par exemple, c'est si nos seuils (près de 55 000 immigrants par année) sont trop élevés: si nous n'avons même pas les moyens de les franciser, avons-nous les moyens d'intégrer autant de gens? C'est bien sûr une question délicate, mais elle mérite d'être posée et étudiée.

Vitam impendere vero: la vérité dans le débat public

CHRISTIAN NADEAU

Professeur de philosophie, Université de Montréal

Vitam impendere vero: «Consacrer sa vie à la vérité». Cette devise du poète satirique Juvénal, reprise par Rousseau dans sa lettre à d'Alembert, résume à elle seule une difficulté majeure des débats publics et politiques auxquels prennent part les universitaires et les intellectuels aujourd'hui. Mais si la recherche et la vie intellectuelle impliquent une quête incessante de la vérité, qu'advient-il lorsque ce travail se confronte aux difficultés inhérentes au débat public?

Il s'agit d'abord de définir les termes du problème.

Premièrement, l'adage «Consacrer sa vie à la vérité» indique un engagement constant d'une personne à l'égard de la vérité. On peut donner un sens fort aux mots «consacrer sa vie», et y voir une expression analogue à «risquer» sa vie. De manière moins spectaculaire, cela peut signifier également consacrer toute son existence à la vérité. Dans un cas comme dans l'autre, l'idée générale est que la vérité exige un effort constant.

Deuxièmement, il n'y a rien dans l'adage qui se rapporte spécifiquement à une vie intellectuelle ou vouée à la connaissance. Inversement, la recherche de la vérité est au cœur de la vie intellectuelle et est indissociable de la recherche scientifique. On peut donc comprendre l'adage indépendamment des intellectuels, mais on ne peut concevoir le rôle de ces derniers sans une devise comme celle du poète Juvénal.

Troisièmement, il n'y a rien non plus dans la maxime «Consacrer sa vie à la vérité» qui suppose une forme quelconque d'action publique. Il pourrait s'agir tout simplement d'un pacte d'authenticité

DES IDÉES EN REVUES

Chaque mardi, *Le Devoir* offre un espace aux artisans d'une revue d'idées afin qu'ils présentent leur perspective sur un sujet qui les préoccupe ou dont ils traitent dans les pages de leur publication. Pour une troisième et dernière fois aujourd'hui, nous reprenons un texte publié dans *Découvrir* (mai 2013), le magazine numérique de l'Acfas, laquelle s'intéresse aux questions relatives à la connaissance et à la recherche québécoise dans tous les domaines.



avec soi-même. Même en associant les mots de Juvénal à l'intellectuel ou à l'universitaire, cela peut très bien signifier à encore une forme d'engagement à l'égard de la vie intellectuelle pour elle-même ou pour la communauté restreinte des chercheurs dans un domaine particulier.

Rien n'associe donc nécessairement la maxime «Consacrer sa vie à la vérité» à la recherche intellectuelle et au débat public. En revanche, elle devient un véritable serment lorsqu'elle se rapporte au métier de chercheur et de professeur, *a fortiori* si la recherche est associée à une forme d'obligation à l'égard de la société civile. Il y a le serment d'Hippocrate pour les médecins, il y a la devise de Juvénal pour les chercheurs et les intellectuels. Or, dévoiler la vérité peut difficilement avoir un sens pour soi seul, car elle exige plusieurs points de vue.

La recherche et la vie intellectuelle demandent d'exposer ses idées ou les éléments de preuve à l'égard d'une découverte ou d'une argumentation, ce qui signifie les soumettre au jugement d'autrui. À supposer même que la recherche

de la vérité soit une quête individuelle, nous ne pouvons juger seuls, car le risque serait trop grand d'étouffer la vérité par amour de nos propres certitudes. Dès lors, il faut rechercher le désaccord, pour mieux affermir ce que nous savons ou ouvrir les portes à ce que nous ne savons pas encore. *Vitam impendere vito* pourrait alors se rapporter à une autre phrase célèbre, de Montaigne cette fois: «Je m'avance vers celui qui me contredit.»

Cet échange devient encore plus nécessaire lorsqu'il s'agit de sortir de la communauté de ses semblables et d'oser affronter d'autres réalités. A mon sens, la recherche de la vérité demande de quitter les zones relativement confortables des échanges privés ou des revues universitaires.

Recherche de la vérité

Mais qu'est-ce que le débat public? S'agit-il de rechercher par la discussion une voie conduisant à la vérité, ou à tout le moins, à ce qui serait, par exemple, le scénario le plus vraisemblable, le plus juste, le plus adéquat, etc., pour telle ou telle ques-

tion sociale? Ou s'agit-il d'un pugilat d'opinions pour le divertissement des foules? La difficulté tient en ce que ces débats publics, comme ceux orchestrés par les médias, sont trop souvent conçus comme des arènes, et non comme des forums d'échanges. Les espaces de temps prévus sont souvent très courts, ce qui favorise la formule rapide et incisive, au détriment d'un dialogue constructif. Il en va de même des exercices de discussions publiques qui se réduisent au final à des confrontations de groupes d'intérêt.

Il s'agit alors de se demander si une véritable réflexion peut véritablement émerger de tels types d'échanges. Et que peut signifier la mission des intellectuels et des universitaires dans un tel contexte? Le débat public est nécessaire, mais les intellectuels et les chercheurs doivent y contribuer à leurs propres conditions. Or, un des pièges possibles du débat public est la volonté de gagner à tout prix ou de céder aux charmes des dichotomies faciles. Dans ce cas, la recherche de la vérité ne compte plus ou passe au second rang, ce qui est inacceptable. Rechercher la vérité implique nécessairement de reconnaître ses erreurs s'il y a lieu. Lorsqu'il défend le capitaine Dreyfus, l'écrivain Emile Zola ne veut pas gagner pour gagner. Il veut savoir et faire connaître la vérité; il veut que cessent les mensonges qui avilissent l'État et ses institutions.

Si nous ne devons jamais réduire le débat à l'opposition d'adversaires, cela n'abolit pas l'importance du désaccord, voire de la dissension. La recherche de la vérité ne peut signifier avoir raison par-dessus tout. Elle ne peut signifier non plus se ranger ou disparaître lorsque le plus grand nombre exprime son opposition à nos vues.

Des commentaires? Des suggestions pour *Les idées en revue*? Écrivez à arobitaille@ledevoir.com



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Définir la nation

À lire · Le texte «Marcel Mauss et la nation», de Marcel Fournier, qui vient d'être édité avec Jean Terrier le manuscrit de Mauss intitulé *La nation ou le sens du social* (Paris, PUF, 2013). En voici un extrait: «La première tâche que se donne Mauss est de définir la nation, un mot qui, d'un emploi récent, se confond avec celui d'État. Tout groupe d'hommes vivant ensemble sur un territoire déterminé forme une société, mais il ne s'agit pas nécessairement d'une nation. La définition que Mauss donne de la nation est la suivante: «Nous entendons par nation une société matériellement et moralement intégrée, à pouvoir central stable, permanent, à frontières déterminées, à relative unité morale, mentale et culturelle des habitants qui adhèrent consciemment à l'État et à ses lois.»

Mauss introduit donc l'idée de citoyenneté, de communauté de citoyens, mais il ne considère pas pour autant comme secondaire ce qui relève de la spécificité culturelle.» *LeDevoir.com*

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (cartouriste), information générale: Marie-Andrée Chouinard (chef de division), Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société) et Jean Dion (sports); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dutrisac et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); information culturelle: Louise-Maude Rioux Soucy (chef de division), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Emilie Follie-Boivin et Louis Gagné (pupitre); soutien à la rédaction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire), Florence Ferraris (commis); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhéret (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ Elves Ben Mrad, Claire Breton (superviseur), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet, Catherine Pelletier, Chantal Rainville, Suzanne Rooke, (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais, (coordonnatrice), Elise Girard (secrétaire); PRODUCTION Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin, Nathalie Zemaits; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Jean-Robert Divers (responsable de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (responsable des services à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez; ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy, Ghislaine Lafleur et Véronique Page.

ACTUALITÉS

FINANCEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

a couronné le nouveau chef en mars dernier, après la démission de Jean Charest. « De janvier à mars, tous nos efforts ont été mis dans la course à la direction », dit Marie-Eve Ringuette.

Le PLQ compte mettre en branle un « blitz de financement » à l'automne, explique la directrice générale. Le parti se prépare à la tenue d'élections à tout moment, parce que le gouvernement minoritaire de Pauline Marois peut tomber dès cet automne — même si aucun parti ne donne l'impression de vouloir partir en campagne électorale. Les libéraux ont commencé à tenir des assemblées d'investissement avant la pause des vacances d'été.

Chez les partis de l'opposition, on décrit comme plausible une campagne électorale au printemps prochain, après le dépôt du deuxième budget du gouvernement Marois. Ça laisserait le temps au gouvernement péquiste de remonter la pente après un début de règne mouvementé, marqué par une série de controverses. Philippe Couillard compte aussi silloner le Québec d'ici là pour répandre la bonne nouvelle libérale et rebâtir le PLQ, amoché après neuf années au pouvoir.

La nouvelle loi sur le financement électoral li-

mite les dons individuels à 100\$ par année. Au Parti québécois, on affirme que ces nouvelles règles du jeu n'ont pas changé grand-chose, parce que la formation souverainiste a toujours compté sur des milliers de petits dons de militants. « Ce sont des gens qui militent pour une cause, pas seulement pour un parti politique », dit Sylvain Tanguay, directeur général du PQ.

Les dons recueillis auprès des militants sont cruciaux pour les formations politiques, parce que le DGEQ verse aux partis une allocation proportionnelle aux fonds privés amassés. Plus les militants donnent d'argent, plus les contributions publiques prennent de l'importance.

Campagne minceur

Tous les partis se préparent à mener une campagne électorale plus modeste, parce que les plafonds de dépenses ont été abaissés, surtout dans les 125 circonscriptions. « Nous avons des équipes qui revoient notre mode de fonctionnement. Il faut penser à faire les choses différemment », dit la directrice générale du PLQ. Le parti scrute à la loupe chaque dépense prévue pour les communications, la publicité et l'affichage, notamment. Les médias sociaux jouent un plus grand rôle, ce qui permet à tous les partis de faire des économies.

La CAQ de François Legault avait déjà mené une campagne minceur l'automne dernier. Le



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La formation de Pauline Marois a été peu affectée par les nouvelles règles de financement. Le Parti québécois a toujours pu compter sur des milliers de petits dons de militants.

parti avait dépensé environ 4 millions de dollars, trois fois moins que les deux autres grands partis. La maigre récolte de financement populaire, depuis le début de l'année 2013, n'inquiète pas Jean-Bernard Villemaire, directeur général du parti.

« On a fait la dernière campagne différemment, avec des ressources limitées. On va continuer à travailler différemment », dit-il.

Le Devoir

PROVINCES

SUITE DE LA PAGE 1

ment social, Jason Kenney, n'a pas confirmé ou infirmé l'information.

Dans le dernier budget fédéral, Ottawa a annoncé qu'il réformerait entièrement les transferts versés aux provinces aux fins de la formation de la main-d'œuvre. Une des enveloppes, de 500 millions de dollars par année, sera ramenée à 200 millions. Les 300 millions qui restent seront encore versés, mais à la condition que les provinces les utilisent pour instaurer des subventions de 15000\$ chacune. La part d'Ottawa sera limitée à 5000\$, tandis que provinces et employeurs devront avancer chacun une somme équivalente. C'est donc dire que les provinces doivent trouver 300 millions supplémentaires (70 millions pour le Québec à lui seul).

En juin dernier, Québec avait réussi à obtenir des 10 provinces et des territoires un consensus dénonçant l'« approche mur à mur, uniformisée » d'Ottawa. Au terme de sa conférence téléphonique, le Conseil de la fédération avait en outre demandé que les provinces puissent se « retirer, avec pleine compensation » du futur programme d'Ottawa. Québec espère qu'une partie de ce consensus tiendra la route cette semaine à Niagara-on-the-Lake où se rencontrent les 13 premiers ministres provinciaux et territoriaux.

« On s'attend à ce que la possibilité qu'une province puisse se retirer avec droit de compensation fasse l'unanimité. On ne dira pas aux autres quoi faire, mais le Québec veut se gouverner lui-même », a indiqué un membre de l'entourage de la première ministre Pauline Marois.

Les programmes de formation de la main-d'œuvre des provinces de l'Est visent, dans l'ensemble, à offrir des compétences de travail générales à des chômeurs chroniques sous-qualifiés qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi. Les provinces de l'Ouest, où l'économie surchauffe, éprouvent un problème aigu de pénurie de compétences spécialisées. L'idée de former des travailleurs pour des emplois précis, grâce à une subvention ciblée, leur plaît davantage.

L'Ontario, qui préside le Conseil de la fédération cette année, demande d'être consulté. « On ne veut pas abolir le programme, mais on ne veut pas que ce soit une formule uniforme pour toutes les provinces. Et on a déjà de bons programmes qui fonctionnent bien », explique Lise Jolicœur, la directrice des communications de la première ministre Kathleen Wynne. « On veut être consultés pour le développement du programme. On n'a pas de détails et ils veulent qu'on dépense notre argent provincial sur quelque chose dont on n'aura pas choisi les paramètres. »

Une source de Nouvelle-Écosse indique que la province « ne refusera pas le programme au nom de principes », mais demandera la possibilité de s'en retirer aussi. « On ne veut pas avoir une attitude de confrontation », explique-t-on. L'Alberta, qui n'a pas autant de réticences face à la subvention, s'inquiète quand même de l'impact qu'elle pourra avoir sur les petites entreprises. Celles-ci ne seront peut-être pas en mesure de verser les 5000\$ réclamés d'elles.

Par ailleurs, l'Île-du-Prince-Édouard veut ramener la réforme fédérale de l'assurance-emploi sur le tapis. La province estime que cette réforme a eu pour effet de renvoyer un grand nombre de chômeurs débutés vers les programmes sociaux qu'elle finance, comme l'aide sociale. « On attend de voir la facture finale, mais on calcule qu'elle pourrait s'élever à 10 ou 20 millions de dollars par année pour notre province », indique un conseiller du premier ministre Robert Ghiz. Une peccadille? Au contraire: cela représente jusqu'à 1% du budget annuel de 2 milliards \$ de l'Île...

Par ailleurs, l'Alberta reviendra à la charge avec son désir de mettre en place une stratégie nationale de l'énergie tandis que l'Ontario réclamera la mise en place d'un fonds fédéral pour l'infrastructure stratégique.

Notons que pour la première fois de son histoire, le Conseil de la fédération réunira presque autant de femmes que d'hommes. Il y a six premières ministres au pays (Colombie-Britannique, Alberta, Ontario, Québec, Terre-Neuve et le Nunavut). L'an dernier, il n'y avait encore que quatre femmes autour de la table.

Le Devoir

VÉLO

SUITE DE LA PAGE 1

un sport populaire en raison de la progression rapide de l'automobile. Plusieurs cyclistes de sa trempe deviennent, au début du XX^e siècle, les promoteurs enthousiastes de nouvelles courses motorisées.

Les années folles

À Montréal, le vélo décline fortement à compter de 1898. Cette année-là, il y aurait eu 7973 bicyclettes enregistrées par la Ville. En tout juste trois ans, le nombre de deux-roues recensés par la Ville baisse de 54%.

En 1911, dans une entrevue au journal *Le Devoir*, le président du Montreal Bicycle Club, qui est aussi président du club de raquetiers Montreal Snowshoe, affirme qu'il a l'intention de relancer le cyclisme par la présentation d'épreuves lors des parties de crosse, ce sport immensément populaire hérité des Amérindiens. En 1913, le club cycliste Apollo organise aussi quelques courses. Un promoteur en présente aussi au parc de Lorimier, sur la piste des chevaux trotteurs. Mais il faut attendre Louis Quilicot, en 1915, pour que se mettent en place de nouvelles structures favorables au renouveau de ce sport. « À l'époque, affirme Quilicot, les coureurs n'étaient pas nombreux, peut-être étions-nous une trentaine. »

Une famille franco-belge arrivée après la Grande Guerre, les Gachon-Van der Auwera, va beaucoup contribuer à redonner de l'élan au cyclisme dans un contexte de plus en plus favorable. Henri, le père, fabrique des cadres de vélos qui seront très appréciés par les coureurs. Pierre, un des fils, sera le premier Québécois à participer au Tour de France.

Le champion René Cyr, plus tard responsable du vélodrome du Stade olympique, dit au sujet des vélos Gachon: « C'étaient les meilleurs vélos que j'ai eus. Je les faisais repeindre, mais je ne les abandonnais jamais! » À Montréal, les Gachon fabriquent des vélos bien avant que le réputé Giuseppe Marioni ne s'y mette en 1974. En marge de la production de vélos professionnels, les cycles Gachon vont même tenter de concurrencer le fabricant CCM. La compagnie produira des vélos pour toute la famille jusqu'à la fin des années 1940.

Le vélo revient dans l'orbite des sports à la mode au cours des années 1920. Afin que les spectateurs puissent voir plus longtemps les athlètes, des courses sur piste qui durent six jours sont organisées un peu partout en Europe et en Amérique du Nord.

En 1928, un nouveau vélodrome est construit près de la rue Jean-Talon, au nord de Montréal. L'année suivante, le 25 août, pour la troisième grande réunion du dimanche autour d'une épreuve d'envergure présentée à ce vélodrome, la foule est tirillée entre une partie de baseball qui se tient au stade non loin de là et les épreuves cyclistes. Les gradins du vélodrome sont néanmoins fort bien remplis et la police organise



COLLECTION JFN

La première page du programme de la course Trans-continentale, qui fut conçue par le dessinateur et caricaturiste Arthur LeMay. Ce type d'épreuve témoigne de la grande popularité du cyclisme dans l'entre-deux-guerres.

un service d'ordre. Par cette belle journée ensoleillée, on trouve sur la ligne de départ, soutenus par leur entraîneur à casquette en tweed anglais, les coureurs Henri Lepage, Jules Matton, Sammy Gastman, Battagello et Art Best. On présente aussi des épreuves rapides, courues derrière moto, où Gus Merkle tente au final de doubler Sammy Gasman, tiré par le pilote de la moto Willie Spencer, lui-même un ancien coureur qui devient, à peu près à cette époque, un des plus importants promoteurs de courses de six jours en Amérique du Nord. Spencer est au nombre des hommes d'affaires qui voient dans le cyclisme une étonnante occasion d'engranger facilement de l'argent.

Plus populaire que le hockey

On n'imagine pas aujourd'hui à quel point le hockey apparaît moribond à Montréal à cette époque. Au Forum, la lutte et le cyclisme remplissent l'amphithéâtre bien davantage que les parties du Canadien.

À chaque événement cycliste, une nouvelle piste de bois aux virages abrupts est construite par des ouvriers spécialisés. Les héros qui tournent des jours entiers comme des écureuils dans une cage passionnent le public bien plus que les hockeyeurs.

À compter de 1929, on présente très régulièrement des courses sur piste au Forum, comme dans la plupart des grandes villes. L'emblème du club de hockey Canadien sert aussi à distinguer les coureurs cyclistes canadiens-français qui participent à la série de

courses nord-américaines. À Detroit, New York, Chicago ou ailleurs, les journaux locaux présentent des photos d'Henri Lepage et de Pierre Gachon qui posent sur leur bicyclette avec le chandail tricolore flanqué du CH de l'équipe de hockey. Revêtus du maillot tricolore, ils s'incarnent en représentant des Canadiens français dans une joute entre nations qui se dispute à cheval sur deux roues.

« On portait le chandail des Canadiens », se souvient le champion René Cyr, né en 1920 et interrogé l'an passé chez lui, dans les Laurentides. « Pas tellement celui du hockey, avec son creux et tout, mais plutôt le chandail des Canadiens, des Canadiens français, vous comprenez? » Avant les années 1960, avant ce que l'on a appelé la Révolution tranquille, les francophones du Québec se définissent comme des Canadiens par opposition aux Anglais. Le tricolore de l'équipe de hockey renvoie à cette identité historique.

« Dans ce temps-là, c'était la lutte, la boxe et les courses de six jours qui remplissaient le Forum », continue René Cyr. Les gens venaient voir Yvon Robert lutter et les courses de six jours. Ils venaient le soir, tous les soirs. C'est là que j'ai rencontré ma femme! Puis les courses continuaient le jour. Il y avait toujours du monde. C'est ça qui faisait vivre le Forum. Pas le hockey! Quand on parle aujourd'hui de l'histoire du Forum, il n'y en a que pour le hockey! Ce n'est pas la vérité. » Même Maurice Richard, à compter des années 1940, sera un des adeptes des compétitions cyclistes, rappelle René Cyr, photos à l'appui.

Cette popularité des coureurs cyclistes trouve son miroir dans la publicité. Des pistards comme Henri Lepage, Jos Trépanier, Pierre Gachon et Jules Audy servent à la promotion de plusieurs produits de consommation, dont les marques de bière. Même en 1943, alors que les courses déclinent en raison du conflit mondial, Pierre Gachon, « étoile des courses de six jours dans les années d'avant-guerre », se retrouve au centre de publicités publiées dans les journaux par la brasserie Molson.

Au Forum de Montréal, le cyclisme atteint bel et bien des sommets de popularité au cours des années 1930 avant de décliner de nouveau à partir de 1942-1943, en raison de la guerre.

Camillien Houde, le tonitruant maire de Montréal, assiste très volontiers aux courses drapé dans sa grande cape noire. Les vedettes de la chanson et des cabarets s'y montrent tard en soirée, à l'heure où les reporters signalent dans leurs reportages du lendemain les personnalités présentes. Le lutteur Yvon Robert, formidable héros populaire, offre des trophées aux coureurs à l'occasion de certaines épreuves. Même le joueur de baseball Gus Dugas vient spécialement des États-Unis, où il joue pour les Pirates de Pittsburgh, afin d'assister aux courses chez lui à Montréal. Bien des jeunes hommes s'y rendent, coiffés d'un joli chapeau, leur belle pendue à leur bras, pour connaître des soirées riches en émotions.

Tous les journaux nord-américains parlent alors des courses cyclistes. Une mystique de la force et de l'agilité se réinvente même autour du vélo, parfois en réinterprétant les légendes populaires de force brute. Le journaliste Zotique Lespérance écrit par exemple: « Nous savons pourquoi le jeune René est fort: son père est un cousin du fameux homme fort Louis Cyr. »

Le vélo ne redeviendra pas aussi populaire après la guerre, en partie à cause de Maurice Richard, le grand régénérateur du hockey. Mais tout de même: construction d'un vélodrome à Shawinigan en 1947-1948; épreuves internationales sur piste à Verdun en 1949; construction d'une piste à Québec, au parc Victoria, dans les années suivantes; construction en 1955 du Vélodrome Métropolitain à Montréal, près du collège André-Grasset.

Au Centre Paul-Sauvé, les courses de six jours connaissent même une nouvelle ferveur au cours des années 1960. De grandes vedettes de ce sport prennent part à ses courses. Peu suspect de passion pour l'activité physique, le tribun Pierre Bourgault dira alors qu'il n'existe pas de plus beau sport.

En 1974, Montréal aura un autre vélodrome, pour accueillir les Championnats du monde à proximité de l'université McGill. Puis, finalement, le vélodrome olympique voit le jour pour les jeux de 1976. En fait, il n'y a guère que depuis la démolition imprévue, en 1989, de la piste en bois de rose de ce dernier que la métropole québécoise ne compte plus de vélodrome où les spectateurs hurlent le nom des champions.

Le Devoir



SEAN KILPATRICK LA PRESSE CANADIENNE

La première ministre ontarienne Kathleen Wynne préside cette année le Conseil de la fédération.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390